

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RÉD. ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél. réd. (039) 31088 tél. adm. et publ. (039) 31087 CCP 23 513
Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4, tél. (022) 32 47 40, CCP 12 7715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4 -
3 mois Fr. 11.-, 6 mois Fr. 22.- 1 an Fr. 44.- LE NUMÉRO 30 ct. Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

GENÈVE: UN MOUVEMENT SANS PRÉCÉDENT

Depuis le début du semestre d'été, une certaine agitation règne à l'Université de Genève. Sous l'égide du Comité pour la démocratisation des études (CADE), les universitaires ont lancé une vaste action de contestation. Les premiers éléments de celle-ci se trouvent dans un document distribué hier à l'Université. Le CADE refuse la « cogestion » que le recteur a proposée aux étudiants et pose les éléments d'une discussion critique au sein de l'Université: la division du travail, les méthodes et le contenu de l'enseignement. Hier, une assemblée du CADE s'est réunie à 16 h. Elle a décidé de ne pas présenter de candidats aux élections de l'Association générale des étudiants, considérant cette institution comme non représentative. Il a en outre été admis que les membres du CADE lanceraient des suspensions de cours dans les facultés pour permettre la discussion sur les problèmes de l'Université. La suspension de cours est déjà prévue pour aujourd'hui à l'Institut des sciences de l'éducation. Une même mesure est prévue en théologie et en lettres.

LE MOUVEMENT DU 17 MAI

D'autre part, une réunion a eu lieu hier soir à l'aula. C'était la troisième fois que « le mouvement d'assemblée du 17 mai » (mouvement réunissant étudiants, apprentis, jeunes travailleurs et collégiens) se rassemblait. Après avoir pris connaissance des actions menées dans les différents milieux de travail, les participants ont décidé de manifester ensemble dans la rue, afin d'informer le public, de fortifier la cohésion du mouvement, de l'élargir encore. Un tract destiné au Conseil d'Etat, aux journaux et au public donnera toutes les informations utiles (parcours du cortège, mise en place d'un service d'ordre).

Les participants se répartirent ensuite en différents groupes: par milieux de travail, pour formuler les slogans, un groupe pour préparer l'information, un groupe pour organiser le service d'ordre.

Les thèmes généraux de la manifestation sont les suivants:

- Liberté d'expression (pour les travailleurs étrangers également);
- Formation professionnelle;
- Oppression dans le milieu du travail;
- Le mouvement veut être unitaire.

Ce sont des revendications générales, communes à tous les travailleurs. Le mouvement tient à rester ouvert et à s'élargir à tous ceux qui partagent ses revendications.

UNE GRANDE SIGNIFICATION

Ce mouvement revêt une grande signification. Effectivement la réunion de jeunes travailleurs, d'apprentis, de collégiens et d'étudiants dans une même action est un phénomène assez rare pour être signalé. L'appui que vient de recevoir ce mouvement du groupe d'information syndicale et des partis de gauche montre l'importance qu'il a prise et la valeur de son mode d'action. Tous les travailleurs de Genève sont invités à se joindre au cortège qui se déroulera ce soir, mercredi 29 mai de l'Université à la place des Alpes. La manifestation débutera à 19 h. devant l'Université, rue de Candolle.

J.-D. Schlaepfer.

Conseil fédéral: oui à la troisième chaîne TV

Le Conseil fédéral a approuvé les plans de la Société suisse de radio-diffusion et de télévision (SSR) et des PTT visant à créer en Suisse une deuxième et une troisième chaîne de télévision. Publiés en novembre 1967, ces plans avaient été ratifiés en janvier 1968 par l'assemblée générale de la SSR.

La deuxième chaîne — déjà en voie de réalisation — est une simple opération technique: il s'agit de permettre à tous les habitants du pays de capter au moins deux programmes nationaux. Les PTT prévoient que ce sera le cas, dans dix ans, pour 90% des téléspectateurs.

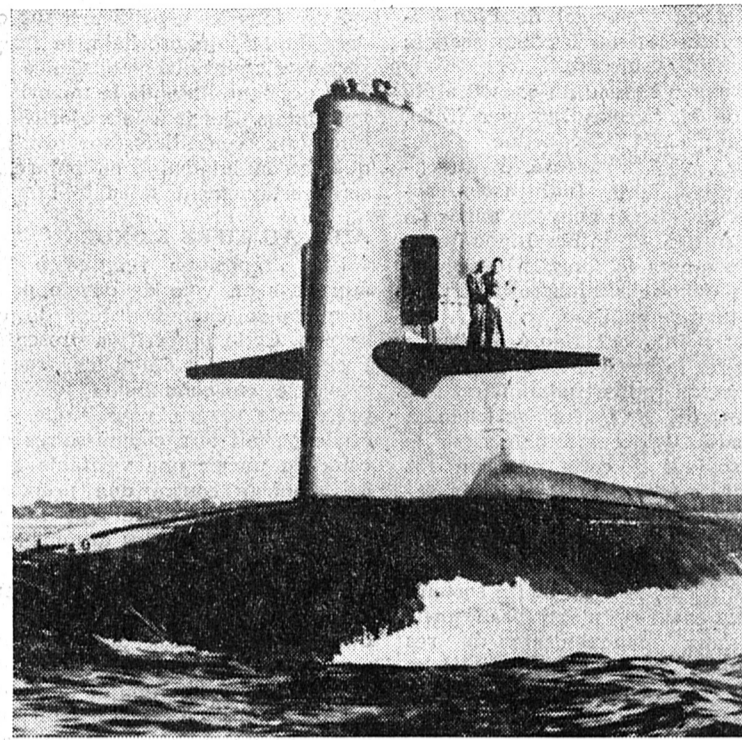
C'est la troisième chaîne qui constitue la principale innovation; elle permettra de diffuser une sélection de programmes étrangers, choisis par la SSR, qui les complètera par des films et des productions enregistrées

dans les studios suisses. Comme de nombreux téléspectateurs peuvent déjà capter directement les émissions du pays voisin, on choisira de préférence des émissions d'origine plus lointaine (pour la Suisse romande, par exemple, des émissions belges et canadiennes).

Ainsi, une décision de principe qui a déjà suscité bien des commentaires se trouve confirmée: il n'est pas question de rediffuser intégralement, au moyen d'émetteurs suisses, des programmes étrangers. Le Conseil fédéral rejette aussi l'idée d'accorder une concession à une seconde société pour les programmes de télévision.

Financièrement, aucun problème ne semble se poser. Notons d'autre part qu'un projet d'article constitutionnel sur la radio et la télévision va être soumis aux cantons.

A la recherche du « Scorpion »



Toute une flottille recherche actuellement le sous-marin nucléaire américain « Scorpion » (notre photo), porté disparu depuis lundi dans l'Atlantique, avec 99 hommes à bord. Une nappe de pétrole aurait été aperçue sur la route suivie par le sous-marin, et les recherches s'orientent de ce côté.

M. Celio esquisse une politique de l'armement

A l'assemblée générale de la Société suisse de technique militaire, que préside le professeur P. Dinichert (NE), le conseiller fédéral Celio, chef du Département militaire, a fait un exposé sur la politique suisse de l'armement. Nous devons, a-t-il dit, élaborer dans ce domaine une politique adaptée à notre armée de milice. Notre équipement doit donc se composer surtout d'un grand nombre d'armes relativement simples, et non d'une sélection d'appareils compliqués ne pouvant être utilisés que par des spécialistes. La politique de l'armement doit d'ailleurs s'intégrer dans notre conception de la défense nationale globale, en voie d'élaboration.

L'industrie suisse de l'armement, a poursuivi M. Celio, ne doit ni s'agrandir, ni perdre de son importance. Une autonomie est inconcevable, ne serait-ce qu'en raison du volume très variables des besoins, mais les possibilités existantes doivent être utilisées.

L'Administration militaire devrait encourager ce secteur en lui fournissant des moyens financiers pour la recherche et le développement, ce qui permettrait ensuite d'influencer davantage les prix. La collaboration entre les fabricants d'armes privées et les établissements de l'Etat doit être renforcée. Il est, en outre indispensable que les fabricants conservent leurs secteurs de production civile.

M. Celio a enfin montré qu'une planification à long terme doit permettre une répartition judicieuse des commandes. L'industrie suisse devrait renoncer à la fabrication de matériel complexe lorsque ce matériel peut être acheté à l'étranger. En revanche, la construction sous licence peut être encouragée. Quant aux fabricants d'armes de l'Etat, elles conservent leur rôle important, par exemple pour l'entretien de certains équipements ou encore pour la direction générale de projets confiés à des sous-traitants.

Au congrès de la FIOM

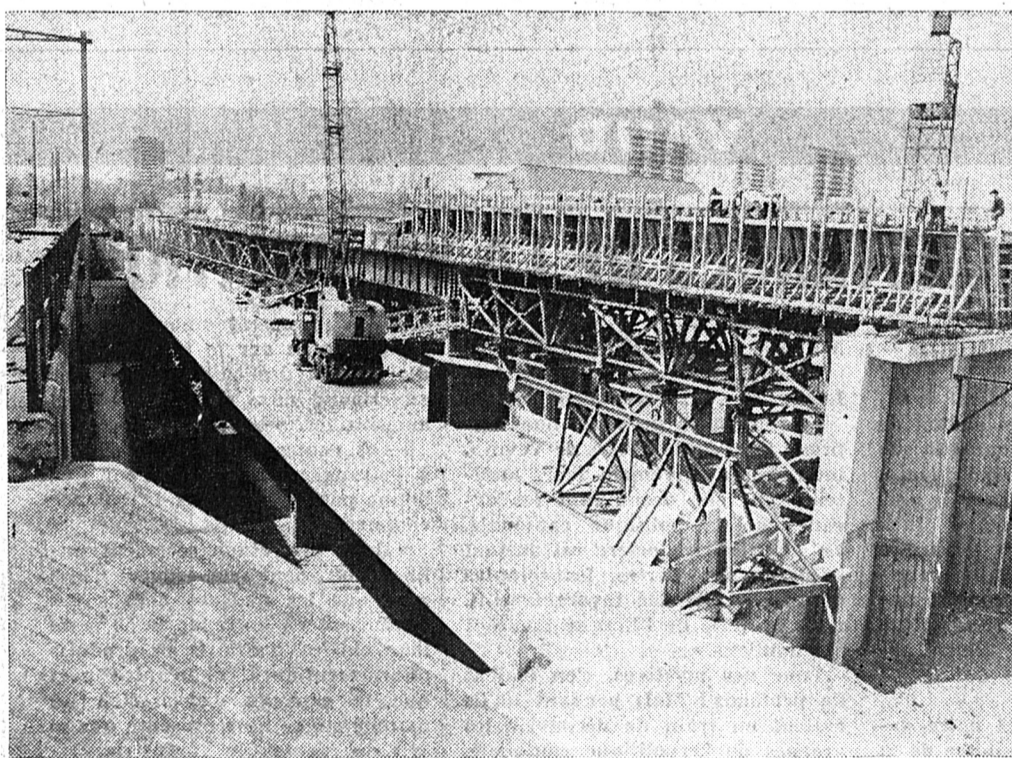
Le travail syndical est fortement entravé dans de nombreuses régions de notre globe et dans bien des cas le revenu réel des travailleurs a à peine progressé ces dernières années. Ces constatations ressortent des rapports qui ont été présentés au cours de la deuxième journée de conférences de la Confédération internationale des ouvriers de la métallurgie qui s'est ouvert lundi à Zurich. Il faut notamment relever de l'exposé présenté par le secrétaire général, Adolphe Graedel, que les publications du secrétariat de la confédération se sont multipliées d'une manière très sensible ces derniers temps et que l'ensemble de celles-ci forme en quelque sorte une encyclopédie des problèmes concernant les ouvriers de la métallurgie du monde entier.

Quatre orateurs présentèrent des exposés ayant trait au vaste travail de la confédération internationale ainsi qu'à divers problèmes relatifs à

la formation professionnelle et à la situation de la femme ouvrière.

A. Graedel, qui parla de la situation dans les pays méditerranéens, releva plus particulièrement qu'en Grèce les ouvriers ont perdu tous leurs droits syndicaux. Quant au deuxième orateur, A. Dannenberg, adjoint du secrétaire général, il s'attacha à souligner qu'en Asie et en Afrique le taux d'accroissement économique de 5% préconisé par l'ONU, n'avait pas été atteint dans la majorité des pays. D. Benedict, également adjoint du secrétaire général, a déclaré qu'en Amérique latine plus de 200 millions d'ouvriers vivent pour la plupart dans la misère et l'oppression. Enfin, M^{me} Ilda Simona releva que de sensibles progrès ont été réalisés dans le domaine de l'alignement des salaires des femmes.

Notons encore que M. A. Soulat, représentant du syndicat français des métallurgistes FGM-CFDT a exposé les problèmes actuels des travailleurs français.



Bâle:
Vers la jonction

La Suisse va bientôt être reliée à la grande autoroute allemande de Hambourg - Francfort - Bâle: le premier chantier de la RN 2, qui réalisera cette jonction, a été ouvert. Il s'agit d'un imposant ouvrage qui franchira la Birse et qui comprendra six voies de circulation. — Notre photo: le pont en construction, qui utilisera 13 000 m³ de béton, 160 tonnes d'acier, 1200 tonnes de fer à armature et coûtera quelque 10 millions de francs.

Cela s'est passé dans notre pays

SCHAFFHOUSE: Candidat à la présidence de la ville. — Réuni en assemblée lundi, le Parti radical de la ville de Schaffhouse a désigné, à une forte majorité M. Schwank, vice-président de l'exécutif schaffhousois, comme candidat à la succession de W. Bringolf, président de la ville, qui a donné sa démission pour la fin de l'année.

ZURICH: Le jugement contre Koella cassé. — Le jugement prononcé contre Hans Koella le 21 décembre 1967 par le Tribunal des mi-

neurs de Zurich, dans l'affaire du meurtre de l'élève Julia Rizzi, à Rapperswil, a été cassé, mardi, par la Cour suprême du canton de Zurich. Les actes ont été renvoyés à l'instance précédente.

Cette décision a été motivée par le fait que le substitut du procureur compétent n'avait pas assisté aux débats, ce qui est illégal.

MONTHEY: Chauffeur tué. — Alors qu'il roulait avec un camion dans la région de Val-d'Illiez, M. G. Monay, 35 ans, marié et père de fa-

mille, domicilié à Troistorrents, quitta la route. Le conducteur a été éjecté et gravement blessé. Il ne tarda pas à rendre le dernier soupir, peu après son admission à l'Hôpital de Monthey.

BERNE: Problème des déchets radio-actifs. — La commission du Conseil national chargée d'examiner le projet d'arrêt sur la construction d'un entrepôt destiné à recueillir les déchets faiblement radio-actifs à Lossy-Passafou (FR) s'est réunie à Berne en présence du conseiller fédéral H.-P. Tschudi.

La commission s'est félicitée de ce qu'on ait pu tenir compte, dans l'élaboration définitive du plan de cet entrepôt, des connaissances techniques les plus récentes, sans que cela entraîne des frais supplémentaires; il est possible ainsi de garantir une protection supplémentaire contre les radiations non seulement de la population des environs mais aussi du personnel de service.

Le crédit d'ouvrage demandé, d'un montant de 2,35 millions de francs, a été approuvé à l'unanimité.

BERNE: Pour les Romanches. — Par un message publié mardi, le Conseil fédéral propose de porter de 110 000 à 170 000 fr. par an la subvention accordée à la Ligia romantscha/Lia rumantscha, association fondée en 1919 en vue de sauvegarder la langue romanche aux Grisons. Le Conseil fédéral estime, en effet, que, malgré la diminution de la population parlant romanche, les efforts en faveur de notre quatrième langue nationale méritent d'être soutenus.

GENÈVE

Au Conseil municipal de Plan-les-Ouates

Décevante position radicale sur l'aide au tiers monde

Le Conseil municipal de Plan-les-Ouates vient de tenir les deux séances de la session ordinaire.

Le nouveau bureau du conseil a été formé de M. Nicolas Infanger (rad.), président; M^{me} Jacqueline Gillet (chr.-soc.), vice-présidente, et du camarade Paul-Emile Luthi (s.c.), secrétaire. Pour cette nouvelle année de législature, M. François Blanc (hors parti) assumera la fonction de président du Conseil administratif et portera le titre de maire.

Divers points ont figuré à l'ordre du jour de la session. Parmi ceux-ci, l'adoption du rapport administratif et financier de 1967, fut acceptée à l'unanimité. Relevons toutefois que le débat soulevé à cette occasion fut décevant, spécialement lors de la seconde séance, les réponses aux diverses questions laissant planer beaucoup d'incertitudes. Serait-ce notamment dû à l'absence du maire sortant, M. Morex (rad.) qui n'était pas là pour pallier aux manquements de ses collègues du Conseil administratif, et veiller à la discipline des conseillers municipaux radicaux?

PROPOSITION SOCIALISTE POUR UNE AIDE COMPLÉMENTAIRE COMMUNALE

La session ordinaire permet aux conseillers d'émettre diverses propositions individuelles et de poser toutes les questions désirées. Il faut bien relever que les diverses interventions ont été d'intérêt et de qualité très inégales.

Parmi celles-ci, relevons la proposition formulée par le camarade Droze, demandant au Conseil administratif de proposer au Conseil municipal une délibération tendant à accorder une aide complémentaire communale aux bénéficiaires de l'aide à la vieillesse et invalides.

ÉCOLES : AUCUNE PRÉVISION

Au chapitre des questions, M. Moeri (chr.-soc.) intervint pour demander quelles prévisions a préparées le Conseil administratif pour ce qui touche à l'ouverture éventuelle de classes nouvelles, s'il y a nécessité, lors de la prochaine rentrée scolaire.

À la suite de la réponse insatisfaisante du maire, montrant que le Conseil administratif n'avait pas prévu grand-chose sur ce point, le camarade Droze apporta des informations complémentaires et prit fermement position devant le manque de prévisions qui venait d'être confirmé.

D'ailleurs, étant donné l'absence de M. Morex à cette seconde séance de la session, les réponses à la presque totalité des questions furent renvoyées au 14 juin, date à laquelle une importante séance devrait être consacrée aux problèmes d'urbanisme.

Avec tous les espoirs mis sur cette date du 14 juin prochain, la fraction socialiste craint que cette séance laisse bien des conseillers de la minorité sur leur faim... Quant à la majorité radicale (dix conseillers sur dix-neuf) quoi qu'on lui donne en pâture, elle sera certainement satisfaite!

AIDE AU TIERS MONDE

Une proposition relative à l'aide aux pays en voie de développement devait être examinée lors de cette session. Cette proposition présentée à l'origine par M^{me} Gillet (chr.-soc.) fut renvoyée en commission lors d'une précédente séance, pour étude. Cette étude permit aux commissaires radicaux de mener une véritable action de sabotage contre une proposition qui n'émanait pas de leur fraction. On put y entendre les arguments les plus réactionnaires.

Lors de la séance du Conseil municipal, la fraction socialiste fit une déclaration (qualifiée de remarquable par le bulletin chrétien-social local) appuyant la proposition de la minorité de la commission, et insistant sur le caractère de solidarité et de justice d'une telle aide. C'est alors avec surprise que l'on vit que la fraction chrétienne-sociale n'intervenait même pas pour défendre la proposition qu'elle avait faite! Et que, d'autre part, la fraction radicale s'opposait à la proposition minoritaire par la voie du président de la commission sociale communale, M. Clochet.

Au vote final, la proposition de la majorité fut acceptée par les voix radicales et deux chrétiens-sociaux. Cette proposition n'accorde que 2000 fr. pour 1968 pour l'aide au tiers monde (sur un budget de plus de 800 000 fr.). La proposition de la minorité visant à porter ce montant à 3000 fr. fut donc repoussée, malgré les fermes interventions socialistes, et bien que le Conseil administratif laisse entendre que dès 1969 cette aide pourrait être portée à 1 fr. par habitant (ce qui aurait fait pour 1968, 3200 fr.!).

Cette proposition d'aide au tiers monde aurait pu soulever un débat intéressant pour un Conseil municipal, il fut décevant sur toute la ligne.

Le Parti radical qui, dans ses propagandes électorales fédérales ou cantonales fait mine d'être favorable à l'aide au tiers monde, devrait avoir la pudeur de prouver qu'il appuie cette politique jusque dans les communes où il dispose (encore) de la majorité. Quant aux chrétiens-sociaux, ils se sont simplement dégonflés en ne soutenant pas tous jusqu'au bout une proposition émanant de leurs rangs, et qui finalement dut être défendue par les socialistes.

MANQUE DE MATURITÉ ?

Durant cette dernière session ordinaire, le Conseil municipal de Plan-les-Ouates a fait la preuve qu'il n'était pas encore mûr pour traiter logiquement des problèmes autres que ceux relevant de la simple intendance. Et même dans ces questions là, il a montré à plusieurs reprises dans quelle confusion il était capable de s'enliser. Lorsqu'on sait à quel développement communal gigantesque poussent les radicaux, cela ne manque pas de poser de nombreuses questions à ceux qui sont préoccupés d'une évolution harmonieuse des structures locales et de la simple dignité des citoyens.

J. D.

Problèmes de la jeunesse

DÉCLARATION DE LOUIS PIGUET, PRÉSIDENT DU PSG

Le Comité directeur du Parti socialiste genevois a tenu récemment une séance extraordinaire entièrement consacrée aux problèmes étudiants. Sans avoir encore pris de décision définitive, le Parti socialiste considère fondamentalement sain le mouvement des étudiants; il est partisan d'un dialogue cohérent et estime que les buts immédiats doivent être fixés sans délai.

L'origine du mouvement étudiant réside dans le fait qu'il y a une tentative vers une réelle démocratisation de l'Université.

Si cette démocratisation aboutit, elle pourra servir de modèle à une démocratisation générale de nos institutions.

Les étudiants ne sont pas les seuls à revendiquer une participation, ils rejoignent dans leur volonté d'autres secteurs, notamment les apprentis et les organisations syndicales.

Notre parti ne peut que soutenir un tel effort, voire à l'encourager, faire qu'il rejoigne dans la ligne générale les objectifs du parti pour une société socialiste.

Le programme financier quadriennal

La séance du Conseil municipal de mardi soir a été consacrée essentiellement à l'étude du programme financier quadriennal du Conseil administratif. Ses points principaux: augmentation de quatre ou cinq des centimes additionnels; volume d'investissements de 190 millions pour les quatre ans à venir. Faute de place, nous reviendrons demain plus en détail sur cette séance.

Cela est arrivé

PARTI DU TRAVAIL

Réuni le 27 mai 1968, le Comité directeur de la section cantonale genevoise du Parti du travail, suit avec intérêt et appuie les revendications des étudiants quant aux structures universitaires et à leur avenir professionnel.

Conformément à son programme et à son action, il approuve les revendications des apprentis et des jeunes travailleurs, notamment pour une véritable formation professionnelle et l'extension à quatre semaines de vacances payées.

Le Comité directeur confirme la position du groupe parlementaire du parti condamnant la répression policière qui n'est pas un argument. Il appartient aux autorités de sortir des chemins battus pour apporter, d'accord avec les intéressés, de promptes solutions aux problèmes posés.

Le Comité directeur estime qu'une rencontre entre les partis

de gauche et les organisations syndicales et de jeunesse serait utile pour envisager les formes de leur appui à ces revendications de la jeunesse et faire en sorte que cette dernière ne risque pas de s'isoler de l'ensemble des travailleurs par des actions qui pourraient ouvrir la voie à des provocations.

Ceci arrivera

SUSPENSION

La crise de l'Université prend une forme concrète: la grève des cours. Aujourd'hui, grève totale des cours à l'Institut des sciences de l'éducation. En lettres, une assemblée a décidé de dissoudre l'Association de faculté et de la remplacer par une assemblée large ouverte aussi aux assistants et aux professeurs. Une suspension des cours est prévue à cet effet. En théologie, la grève des cours portera sur un jour par semaine, jusqu'à la fin du semestre.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMICALE GENEVOISE DES SOURDS. — L'Amicale genevoise des sourds vient de tenir son assemblée générale au cours de laquelle le comité, présidé par M^{lle} H. Sunier, a été réélu pour une période de deux ans. Les rapports d'activité et de gestion financière, après avoir été commentés par la présidente et le trésorier ont été adoptés à l'unanimité.

C'est dans une ambiance de fête que cette assemblée s'est tenue car elle avait été précédée d'une agape organisée avec brio par M. A. Lourdin. Un excellent dessert, donné par la

Coopérative suisse de consommation dans le cadre de son 100^e anniversaire, fut très apprécié des participants.

La partie administrative terminée, M. R. Keckeis charma ses auditeurs par ses beaux clichés et leur fit découvrir bien des coins insolites et pittoresques du Tessin.

LIQUEURS Morand
MARTIGNY

OFFRES D'EMPLOI

Centre de documentation pédagogique

Rue de Lyon 58, GENÈVE

CHERCHE

préparateur

ou

aide-préparateur

Nous souhaitons: personnes intéressées par les problèmes d'impression, d'enregistrement, de photographie et de petite réparation.

Nous offrons: travail intéressant et varié.

Connaissances souhaitées: petite mécanique ou moyens audio-visuels.

Conditions: selon normes de l'Etat.

Offres: à adresser au directeur du Centre de documentation pédagogique.

VAUD

LES CIRCONSTANCES DE LA VIE POLITIQUE

NYON

M. GRABER, VOUS MANQUEZ DE TENUE!

M. Glasson, député radical nyonnais, est à peu près au canton de Vaud ce que M. Gonzague de Reynold est au canton de Fribourg. S'il n'existait pas, il faudrait l'inventer, car rien — même Jack Rolland! — ne saurait remplacer son humour fantaisiste et prime-sautier. C'est mieux encore que «La Gloire qui chante». Qu'on en juge plutôt par ces lignes parues dans le «Journal de Nyon» sous sa signature:

«Je voudrais relever notre satisfaction de voir au pupitre de la présidence un homme de La Côte, M. Luc Jotterand. Son village de Bière à bien fêté cet honneur, malgré le temps très jurassien. Si je goûte, à chaque fois, cette fête bon-enfant, très caractéristique de nos traditions vaudoises, j'aurais souhaité à Bière plus d'humour dans les discours et plus d'à-propos de la part du président du Conseil d'Etat (qui est M. Graber). On ne se moque pas quand on parle derrière un contingent de la gendarmerie en grande tenue de «sa liberté surveillée»...»

Heureusement pour nous que ce manque de tenue ne s'est pas perdu dans la Cinquième-Avenue.

SAINT-LÉGIER

MYSTÈRE ET BOULE DE FRIC

Les libéraux du cercle de Saint-Légier se sont récemment réunis. «Les députés présents, nous apprend la «Feuille d'Avis de Vevey», intéressèrent vivement leurs auditeurs en leur découvrant les arcanes de la politique cantonale. La question financière est surtout préoccupante. Certes, les comptes de 1967 ont bouclé favorablement, mais la dette de l'Etat se monte à 870 millions.»

Pour des mystères, c'en étaient de profonds! Mais pendant qu'ils étaient en train de découvrir les arcanes de la politique cantonale, les libéraux auraient peut-être pu nous apprendre si tous les gros contribuables paient leur juste part d'impôts.

LE BRASSUS

LE PRIX DES MÉDICAMENTS

Un mutualiste a adressé la lettre suivante à la «Feuille d'Avis de la Vallée»:

«Tous ceux qui suivent peu ou prou la situation économique de la Suisse savent que le secteur chimique dont font partie les grandes sociétés bâloises Hoffmann-La Roche, Geigy, Ciba, Sandoz, est un des éléments de la prospérité de notre pays. Les sociétés susmen-

tionnées occupent une place de premier plan sur le terrain mondial et ont des chiffres d'affaires supérieurs aux grandes sociétés américaines.

» Les ventes des maisons suisses à l'étranger contribuent pour une bonne part à équilibrer la balance commerciale.

» Dans une étude récemment publiée, on peut remarquer d'une part que les maisons déjà citées produisent en moyenne le 50% de leur chiffre d'affaire en produits pharmaceutiques, et d'autre part que la capacité d'absorption du marché suisse ne représente que le 3% des ventes de l'industrie chimique de notre pays.

» Etant donné ces faits, serait-il déraisonnable de penser qu'une baisse des prix de vente des produits pharmaceutiques en Suisse, baisse qui pourrait être de l'ordre de 10% par exemple n'influencerait que fort peu la situation financière des grandes sociétés mais par contre réduirait le coût de la lutte contre les maladies et soulagerait du même coup les charges des sociétés d'assurance contre la maladie.»

Espérons que cette information parviendra aux susdits libéraux.

VÉBÉ.



La Compagnie Genevoise des Tramways Electriques

engage des

RECEVEUSES

pour la perception des taxes sur les véhicules de la compagnie.

Conditions d'engagement et formulaires d'inscription disponibles sur demande téléphonique au (022) 25 02 60: direction de la CGTE, 1211 Genève 3.

Page de la femme

En Israël: Conférence internationale des Femmes socialistes

II *

La conférence fut inaugurée, le 22 avril, par un exposé de M. Reuven Barket, membre du Parlement, sur le Parti socialiste israélien, qui fit suite aux paroles de bienvenue à l'adresse des déléguées et aux souhaits que les efforts d'éducation personnalisés par cette rencontre supranationale aboutissent à la paix dans le monde.

M. Barket, ancien secrétaire général du Parti socialiste israélien (Mapai), qui vient de réaliser la fusion avec deux autres partis de gauche, l'Ahdut Haavoda (Parti travailliste unitaire) et le Rafi (Parti travailliste d'Israël) fit le tour des difficultés internes et externes du pays, de ses efforts pour les surmonter et instaurer une paix stable. Cette analyse, de portée internationale, mérite un compte rendu détaillé qui m'oblige à renvoyer à un prochain numéro le résumé des exposés de Golda Meir et de Zina Harmann. Je la relaterai donc dans ce qu'elle a d'essentiel, tant pour Israël que pour nous-mêmes.

Le mouvement socialiste international traverse actuellement une crise grave. Ces dernières années, les partis socialistes ont perdu en influence. Il faut rechercher les causes de ce recul, les problèmes du mouvement socialiste israélien étant étroitement liés au mouvement socialiste international.

LES CAUSES DE LA CRISE

Nos conceptions orthodoxes du monde capitaliste dénotent des tendances à ne pas s'adapter, à ignorer la réalité. Le néo-capitalisme accepte l'État social, cependant que les socialistes estiment qu'il n'est qu'une forme transitoire. Une situation de bien-être donne satisfaction aux ouvriers, tandis qu'entre socialisme et capitalisme subsiste une absence de compréhension.

Depuis cinquante ans s'est opérée dans la classe ouvrière une différenciation sous la poussée des tendances à acquérir le bien-être. Des idées diverses s'y manifestent et la question se pose d'une intégration de la classe ouvrière dans la société capitaliste actuelle. Parallèlement apparaît chez les ouvriers une perte de conscience qu'ils sont frustrés des moyens de production. Petit à petit l'ouvrier s'identifie à la classe possédante, alors qu'il reste exposé au chômage. Il s'en suit, au sein des partis socialistes, une confusion sur leur propre programme d'action.

LES MOYENS DE REMÉDIER A LA CRISE

Pour être à la portée de tous les partis socialistes, le socialisme exige un travail d'éducation et de recherches. Il réclame aussi une nouvelle définition de ses buts. Pourquoi l'ouvrier ne s'identifie-t-il pas avec le socialisme? Ce fait doit nous faire réfléchir, afin d'agir.

D'otre part, les partis socialistes souffrent d'un manque de démocratie interne, autrement dit du lien vivant entre la direction du mouvement et ses membres. La démocratie doit rester dans nos partis un principe de base.

Le conflit entre l'ancienne et la nouvelle génération se manifeste dans tous nos partis. Il est naturel. Il faut reconnaître aux jeunes le droit d'avoir leur place, mais la vieille génération ne doit pas toujours baisser la tête devant les ambitions des jeunes. Avec eux, il faut discuter à fond les problèmes lorsqu'ils nous répondent par Vietnam, Corée, etc.

L'UNITÉ DU PARTI

Tout au cours de cette évolution, la cohésion interne du parti s'affaiblit. Mais unité du parti ne signifie pas uniformité. Elle est une base qui autorise les divergences sur les méthodes et le but.

En Israël, des divergences fondamentales sont réelles. La différenciation des classes est un fait. Mais les divergences sont atténuées et limitées:

- premièrement par le mouvement socialiste dont le kibboutz est le symbole, parce qu'il réalise le socialisme;
- secondement par l'Histadrout (les syndicats) qui n'est pas encore la perfection, mais qui représente plus qu'un syndicat puisqu'il a en main 27 % de l'économie nationale. Il tourne son visage vers l'avenir et s'inspire du socialisme.

Ces deux facteurs, le parti et les syndicats, s'associent et grâce à eux l'économie nationale est aujourd'hui, dans sa majorité, une économie collective. Mais le membre du kibboutz et l'ouvrier industriel n'ont pas une situation identique. Le premier s'identifie avec le kibboutz, le second ne s'identifie pas avec l'entreprise.

En Israël, les relations entre jeunes et vieux se heurtent plus qu'ailleurs. Des possibilités doivent être offertes aux jeunes sans créer de conflits entre les âges. La récente fusion des trois partis a naturellement accentué cette diversité, ces trois partis ayant des traditions différentes dans leur ligne d'action. Le parti doit surmonter cette confusion, car plus l'entente est réelle et mieux on peut rapprocher les points de vue.

DÉFINIR LE SOCIALISME

Les partis socialistes doivent préciser la voie qui les conduit au socialisme et apporter le message du socialisme à l'Asie et à l'Afrique.

Israël a deux problèmes à résoudre, l'un interne: quelle société est à créer en Israël? Nous l'avons examiné. Le second externe: quelles relations établir avec le monde environnant?

Durant ces vingt années, Israël a prouvé son existence que d'aucuns voudraient contester. Israël demande le dialogue avec les Arabes, sans médiateurs. On le lui refuse. Israël revendique la paix par la sécurité. On

AUX LECTRICES DE LA PAGE DE LA FEMME

Vous êtes invitées à collaborer à notre Page de la Femme et à envoyer vos articles à la responsable: Jenny Humbert-Droz, Parc 31 bis, La Chaix-de-Fonds. Plus les collaboratrices seront nombreuses, plus la page sera vivante et variée.

FÉLICITATIONS

La rédaction de la « Page de la Femme » félicite très chaleureusement Jacqueline Wavre pour sa nomination à la présidence du Conseil municipal de Genève.

Elle félicite également nos dix-neuf camarades élues conseillères générales dans les communes neuchâteloises et, par la même occasion, exprime aux électrices de la commune de Chézard sa joie de constater qu'elles sont allées voter dans une proportion de 67,95 %, taux de participation électorale féminine le plus élevé qui ait jamais été obtenu en Suisse romande!

HOMMAGES ET A-PROPOS

Le 20 mai, lendemain des élections communales dans le canton de Neuchâtel, l'une de nos élues reçut, à titre d'hommage, une superbe tourte de la part d'une électrice bourgeoise!

Une autre trouva à la porte de son appartement un magnifique bouquet... anonyme!

Une troisième rencontre sur son chemin, en se rendant au travail, un petit bonhomme qui l'interpella: « Madame! Vous êtes élue? Vous savez, nous avons très besoin d'une piscine, à Serrières! »

l'éconduit. Il existe au monde peu de nations pour lesquelles le problème de la paix soit si essentiellement vital. La guerre ne résoudra aucun problème. C'est pourquoi Israël doit faire preuve d'endurance et de patience pour aboutir et trouver une base favorable à la paix. Pour cela, la bonne entente à l'intérieur du pays est nécessaire et la récente fusion des trois partis la favorise. Le cercle de l'unité s'élargit. Le Parti socialiste, conscient de ses énormes responsabilités vis-à-vis du pays, est le seul à pouvoir établir la paix, à pouvoir défendre les intérêts vitaux du pays, à pouvoir garantir et maintenir le socialisme démocratique.

JENNY HUMBERT-DROZ.

* Voir notre édition du mercredi 15 mai.

QUI ÉTAIT ANTONIO GRAMSCI?

II *

Il fut aussi un écrivain nouveau différent en tout point de ceux auxquels les lecteurs de la presse socialiste étaient habitués; pas d'emphase déclamatoire, mais un raisonnement clair, langage classique, cohérence absolue reliant, dans un même discours, les arguments les plus divers. A cela s'ajoutait l'originalité des propos politiques.

Gramsci fut la révélation du nouveau journalisme socialiste et presque le seul propagandiste pendant les années de la guerre, la plupart des autres ayant été appelés sous les armes.

Il faisait aussi des conférences dans les cercles ouvriers, mû dans toute son action politique par une ferveur de révolutionnaire.

En désaccord avec l'aile réformiste du PSI, il écrivit: « ... attendre d'être la moitié plus un, c'est le programme des âmes craintives qui s'imaginent réaliser le socialisme par un décret royal signé de deux ministres... » Déjà s'annonçait le Gramsci qui, plus tard, adhéra au communisme.

Mais cela n'arriva pas d'un coup. La prise de pouvoir par les bolcheviques en Russie secoua le monde. Le prolétariat italien vit en Lénine le plus grand socialiste et le plus grand révolutionnaire des chefs de partis. La propagande contre la guerre s'intensifia; des révoltes suivies de répressions sanglantes eurent lieu à Turin en 1917. La vague d'arrestations priva la section socialiste de Turin de presque tous ses dirigeants. Gramsci fut nommé membre d'un comité provisoire. Il avait 26 ans et assumait pour la première fois une charge dirigeante dans le parti.

La guerre finie, Tasca, Togliatti et Terracini rentrèrent à Turin; en eux naquit l'idée de fonder un nouveau journal où l'on pût débattre en dehors de l'influence des groupes dirigeants du parti les nouveaux thèmes inspirés de la Révolution d'octobre. Le 1^{er} mai 1919 sortit le premier numéro de l'« Ordine Nuovo » qui soutint l'organisation des « conseils de fabriques » dans les usines de Turin, apparemment un début de mouvement révolutionnaire; le journal rapportait des expériences semblables faites dans d'autres pays. Chaque numéro publiait des documents et des témoignages traduits de la presse russe, de la presse française et de la presse anglaise, des textes de Boukharine, de Jules Humbert-Droz, de Bela Kun, etc.

Au Congrès national du PSI, avant les élections politiques de 1919, apparurent déjà les divergences d'opinions qui finirent par fractionner le parti et à le rendre inopérant lors d'un tournant décisif dans l'histoire italienne. Le fascisme pointait à l'horizon. Dans un document approuvé par sa section, Gramsci proclama 9 points sous le titre: « Pour un renouvellement du Parti socialiste »; il présentait au point 3 la vague réactionnaire fasciste: « La phase actuelle de la lutte de classe en Italie est celle qui précède ou la conquête du pouvoir politique par le prolétariat révolutionnaire, ou une réaction terrible des propriétaires et de la classe gouvernementale. »

Au congrès de Livourne, en janvier 1921, il y eut scission du PSI;



Mode helvétique

Robe imprimée en double twill, pure soie, en blanc, bleu, jaune, orange, rouge et marine. Modèle W. Meyer.

Gramsci, qui, dans la situation de l'Italie d'alors estimait une scission inopportune et avait même l'approbation de Lénine, dut se plier aux ordres de Moscou et à l'intransigeance de l'extrémiste Bordiga qui provoqua la rupture à gauche.

Sous la domination absolue de Bordiga appuyé par l'Internationale, le Parti communiste italien se constitua. Le PSI, qui, à Livourne avait obtenu la majorité avec 98 000 voix (contre 58 000 aux communistes), resta sous la direction de Serrati.

Gramsci, dut accepter la réalité de la scission et se contenter d'un rôle subalterne dans le parti.

Il écrivit: « ... la scission de Livourne, le détachement de la majorité du prolétariat italien de l'Internationale communiste, a été sans doute le plus grand triomphe de la réaction... » Et plus tard: « ... né comme secte, le PCI en conservera longtemps le caractère. »

La vague réactionnaire fasciste envahissait l'Italie, gagnant les bourgeois et même les petits bourgeois. Pour ne pas succomber, les partis de gauche auraient dû s'unir dans la défense. Gramsci écrivit: « ... après la

scission de Livourne, nous dûmes organiser le nouveau parti dans le feu de la guerre civile... nous dûmes transformer nos groupes à peine constitués en détachements, pour la guerrilla la plus atroce et la plus difficile que la classe ouvrière ait jamais dû livrer... »

Il était toujours en première ligne, encourageant, corrigeant les erreurs tactiques. Il se trouvait dans un état de prostration physique et nerveuse extrême. Sa famille aussi était une source d'accablement et de soucis. Dans le parti il était en désaccord avec ceux qui ne croyaient pas à la possibilité d'une dictature fasciste.

Il se dépensait à la rédaction de l'« Ordine Nuovo » dont il était devenu le directeur, et qui, d'hebdomadaire était devenu quotidien.

En 1922 Gramsci fut nommé représentant du PCI à l'exécutif de l'Internationale à Moscou. Il quitta Turin après y avoir vécu onze années et prit congé de ses camarades du journal dans un climat d'intense émotion.

LINA BURGUY.
(A suivre.)

* Voir notre page du 17 avril 1968.

La collaboration féminine dans la vie sociale et politique

Afin que chaque femme socialiste prenne conscience de son utilité dans la vie sociale et politique, le groupe des Femmes socialistes de Genève a organisé des séances d'information, dont la première a été consacrée au travail que peut faire une femme au sein d'une commission. Yvette Rosset et y a parlé d'une façon fort intéressante, de la commission de la Clinique psychiatrique de Bel-Air dont elle est membre.

A part la Clinique de Bel-Air, accueillant les malades mentaux, divers bureaux et centres, directement rattachés à cet établissement, dépendent de la commission.

Ce sont le Service de psychiatrie et de neurologie de l'Hôpital cantonal de Genève; les ateliers d'occupation réservés aux déficients mentaux adultes (généralement mongols) qu'il ne faut pas laisser inactifs et que l'on emploie à divers petits travaux, (pliage de journaux, confection d'insignes du 1^{er} Août, etc...); les ateliers d'observation et de réadaptation qui s'occupent des personnes ayant terminé leur stage à la clinique et qui, pour diverses raisons, professionnelles ou autres, ont peine à s'adapter à notre société et ont besoin d'aide pour retrouver leur indépendance et pour être réintégrées dans la vie courante. Aux femmes, par exemple, selon leur formation et leurs goûts, divers travaux peuvent être confiés (dactylographie, repassage, couture, etc.); le Centre psychosocial, qui a la délicate mission de suivre les malades à leur sortie de la clinique et jusqu'à leur complet rétablissement. Il a également le rôle, par un traitement ambulatoire, d'éviter l'hospitalisation chaque fois que cela est possible; l'Hôpital de jour. Peu connu du grand public, il n'est ouvert

que la journée comme son nom l'indique et réservé aux enfants.

Chacun de ces établissements a son importance. Y. Rosset parla en détail de la Clinique de Bel-Air qu'elle connaît particulièrement bien.

Jadis, on ne prononçait qu'à voix basse le nom de cet hôpital que l'on traitait d'asile et l'on priait le ciel de ne jamais devoir y entrer car on croyait ne pas pouvoir en sortir.

Aujourd'hui, grâce à l'information rapide, à l'humanisation de notre société, Bel-Air est devenu un lieu de soins et de repos permettant à ceux qui y séjournent de retrouver leur équilibre et de reprendre goût à la vie. Presque tous ses pavillons sont ouverts; son magnifique parc, sa cafétéria, ses activités culturelles et sociales le font apprécier des malades et des convalescents.

L'Hôpital de Bel-Air occupe un personnel médical de 354 personnes. Ce chiffre est important si l'on songe que 700 malades y sont accueillis en permanence; on compte donc une personne soignante pour deux malades.

Malheureusement, pour l'instant, cette clinique ne joue pas encore le rôle que l'on attend d'elle 40 à 45 % des malades étant des personnes âgées dont la place serait dans un hôpital de gériatrie.

Les trois ateliers sont dirigés par 23 personnes; 9 autres s'occupent de l'Hôpital de jour, pour 10 à 12 enfants.

Outre les soins requis par les malades, la Clinique de Bel-Air occupe ses patients, en vue de leur retour dans la société, dans des ateliers divers, au sein même de la clinique. Ces ateliers sont dirigés par des personnes qui doivent avoir en plus de leur formation professionnelle, une formation d'infirmier.

(Suite en page 4)

PROGRAMMES



D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

RADIO

Mercredi 29 mai 1968
SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Inf. 17.05 Perspectives. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie. 18.40 Sports. 18.55 Roulez sur l'Orl 19.00 Miroir du monde. 19.30 Situation internationale. 19.35 Bonsoir les enfants! 19.40 La fa mi. 20.00 Magazine 68. 20.20 Ce soir, nous écouterons. 20.30 Orch. de la Suisse romande. 22.30 Inf. 22.35 Semaine littéraire. 23.00 Harmonies du soir. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Mus. légère. 19.45 Football. 21.30 Blues et gospel. 22.00 Sentiers de la poésie. 22.30 Optique de la chanson.

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25, 16.05 et 17.30 Pour les jeunes 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Europe sans frontières. 21.00 Mus. pop. 21.40 Evocation. 22.00 Mélodies d'autrefois. 22.15 Inf. 22.30 Entrons dans la danse.

Jeudi 30 mai 1968

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 6.30 et 7.45 Roulez sur l'Orl 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Inf. 9.05 Les souris dansent. 10.00 et 11.00 Inf. 11.05 Onde légère. 12.00 Inf. 12.05 Carillon de midi. 12.15 Quart d'heure du sportif. 12.35 10, 20, 50, 100! 12.45 Inf. 12.55 «Catalina des Océans», feuilleton. 13.05 Nouveauté du disque. 13.30 Mus. sans paroles. 14.00 Inf. 14.05 Sur vos deux oreilles. 14.30 Le monde chez vous. 15.00 Inf. 15.05 Concert.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-musik 14.00 Musik am Nachmittag.

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00. 6.10 Bonjour. 6.20

Réveil en mus. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concert. 9.00 Reportage. 10.05 Ballet. 10.20 Radioscolaire. 10.50 Ballet. 11.05 Emis. com. 12.00 Piano. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Eté au Massachusetts. 14.30 Chansons pop. 15.05 Album aux disques.

TV ROMANDE

Mercredi 29 mai 1968
 17.00 Cinq à six des jeunes. 18.15 Vie et métier. 18.40 Bulletin. 18.50 Dix sur dix. 19.00 Affaires fédérales. 19.20 Trois petits tours. 19.25 Dessins animés. 19.45 Football. 20.30 Téléjournal. 20.45 Football. 21.30 Cinéma-vif. 22.10 En marge. 22.40 Téléjournal. 22.50 Soir-information.

Jeudi 30 mai 1968

14.30 Cyclisme.

TV FRANÇAISE

Mercredi 29 mai 1968
1re chaîne. — 17.55 TV scolaire. 18.25 Quartiers de Paris. 19.10 Jeunesse active. 19.20 Bonne nuit les petits. 19.25 Actualités régionales. 19.40 «L'Homme de l'Ombre», feuilleton. 20.00 Actualités. 20.30 Les Shadoks. 20.35 Variétés. 20.45 Football. 21.35 Pleins feux sur les transports. 22.35 Grands interprètes. 23.05 Actualités.
2e chaîne. — 19.40 Actualités. 19.45 Football. 20.35 Revue des arts. 21.35 Coulisses de l'exploit. 22.35 Son et lumière à Vézelay. 22.55 Actualités.

Jeudi 30 mai 1968

1re chaîne. — 10.30 TV scolaire. 12.30 Séquence du jeune spectateur. 13.00 Actualités. 13.30 Cyclisme. 14.00 TV scolaire. 15.45 Basketball.

CONVOCATIONS DU PARTI

CANTON DE GENÈVE

TOUS LES MERCREDIS de 17 h. à 19 h., le service social est ouvert au secrétariat du PSG.

SECTION DE CAROUGE. — Assemblée générale, mercredi 29 mai, à 20 h. 30, au Café du Poids-Public, rue de la Filature 23. L'aménagement du territoire par E. Luisoni, député.

SECTION DE MEYRIN. — Assemblée générale extraordinaire, jeudi 30 mai, à 20 h. 30, au Café du Nord, à Meyrin-Village.

COMMISSION POUR L'ÉTUDE DU CUMUL. — Vendredi 31 mai, à 18 h. 15, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8.

JURA

MOUTIER: Parti socialiste. — Il est rappelé aux membres du parti, aux sympathisants et sympathisantes, l'assemblée du mercredi 29 mai, qui aura lieu au Restaurant de l'Ours, à 20 h. 15. Une fois de plus, ce sont des problèmes communaux qui meublent l'ordre du jour. La soirée se terminera par un film précisant la situation et le rôle de la femme dans le monde moderne.

CANTON DE VAUD

MONTREUX: Fête du printemps. — Le Parti socialiste montreusien organise cette fête sous le Marché couvert, samedi 8 juin, dès 20 h, et dimanche 9 juin, dès 15 h. Grand bal avec l'orchestre Geo Rythm. Tombola, cantine, jeux divers, ambiance très sympathique.

Une des sources principales de nos kermesses est notre tombola. Pour nous permettre de garnir de façon parfaite notre table des lots, nous avons besoin de 500 lots variés; nous comptons donc aussi sur votre générosité. Vou. voudrez bien faire parvenir vos dons d'ici au **samedi 1er juin**, à l'un ou l'autre des camarades suivants: pour Clarens: J.-J. Gut, rue de Jaman 5; pour Territet: E. Rey, les Genêts; pour Montreux: A. Marsard, Ancien-Moulin 23.

CANTON DE NEUCHÂTEL

LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe de couture. — Jeudi 30 mai, à 14 h. 30, à la Maison du Peuple.



Cyclisme Giro: Eddy Merckx fait ce qu'il veut

Le champion du monde Eddy Merckx, les Italiens Vittorio Adorni et Michele Dancelli et le Français Désiré Letort: tel a été le poker d'as de la huitième étape, Plaisance-Brescia, à la fin de parcours tourmentée. Aux difficultés naturelles s'ajoutèrent de mauvaises conditions atmosphériques qui compliquèrent sérieusement la tâche des coureurs, provoquant deux chutes importantes dont la seconde fit une victime de marque en la personne de l'Espagnol Jose-Antonio Momene, qui, assez durement blessé, dut être hospitalisé.

Eddy Merckx, en remportant sa seconde victoire d'étape, a en même temps légèrement amélioré sa position au classement général. Il a, en effet, distancé de 8" Adorni, Dancelli et Letort, mais le maillot rose Dancelli a de son côté consolidé sa position aux dépens de Gabica, Gimondi, Bitossi, Motta, Vandenbossche, Velez, Zilioli et Jimenez qu'il a devancés de 40 secondes. Ainsi, au classement général, cependant que Merckx a ramené à 1'47" son retard sur Dancelli, Letort et Adorni ont rétrogradé respectivement aux quatrième et cinquième places.

Une déception fut enregistrée en ce qui concerne les « championnissimi » régionaux, Motta et Gimondi, dont les villes natales, Cassano d'Adda et Sedrina, furent traversées par la caravane. Tous deux reçurent beaucoup d'encouragements, mais cela ne

les incita nullement à jouer les protagonistes.

L'animateur de la course fut le jeune Italien Claudio Micheletto qui s'échappa après 80 km. dans l'indifférence générale au point que son avance maximum fut de six minutes. L'avance de Micheletto fondit cependant rapidement et, à 3 km. du sommet du col de la Maddalena, ultime difficulté de la journée, il s'avoua vaincu, rejoint d'abord par Letort, Adorni, Merckx et le maillot rose Dancelli. Au sommet (875 m.), à 10 km. de Brescia, Letort précéda Merckx, Dancelli et Jimenez, tandis qu'à vingt secondes on pointait Adorni puis plus loin Motta, Gimondi, Zilioli, Gabica, Delise, Velez, Vandenbossche et Bitossi. Dans la descente, Jimenez, prudent, était lâché ainsi que Zilioli, victime d'une chute sans gravité. Merckx, Dancelli, Adorni et Letort conservaient le commandement. Tout près de l'arrivée, le champion du

monde démarra, terminant premier à Brescia.

Classement de l'étape: 1. Merckx (Be), les 225 km. en 6 h. 28'37"; 2. Adorni (It), à 8"; 3. Dancelli (It); 4. Letort (Fr), même temps; 5. Gabica (Esp), à 48"; 6. Gimondi (It); 7. Bitossi (It); 8. Vandenbossche (Be); 9. Motta (It); 10. Velez (Esp); 11. Zilioli (It); 12. Jimenez (Esp), même temps. Puis: 24. Pfenninger (S); 37. Maurer (S); 48. Binggeli (S); 63. Abt (S); 78. Girard (S); 81. Brand (S); 89. Blanc (S); 105. Vifian (S).

Classement général: 1. Dancelli (It), 37 h. 21'41"; 2. Merckx (Be), à 1'47"; 3. Zilioli (It), à 2'40"; 4. Letort (Fr), à 4'13"; 5. Adorni (It), à 4'17"; 6. Motta (It), à 4'49"; 7. Gimondi (It), à 4'52"; 8. Jimenez (Esp), à 4'53"; 9. Gabica (Esp) et Velez (Esp), à 4'55". Puis: 16. Maurer (S), 37 h. 30'06"; 32. Pfenninger (S); 57. Binggeli (S); 60. Girard (S); 71. Abt (S); 80. Vifian (S); 93. Blanc (S); 109. Brand

Football VEYEVY PUNI

Le Comité de première ligue vient de publier un communiqué officiel concernant le match de championnat du groupe romand Vevey-Etoile Carouge, arrêté le 21 avril dernier. A ce sujet, les décisions suivantes ont été prises:

Il ne peut être entré en matière sur le protêt déposé par le F.-C. Vevey ensuite de vices de formes lors du dépôt du protêt et de la confirmation de celui-ci.

Le match de championnat Vevey-Etoile Carouge du 21 avril, interrompu par l'arbitre pour cause de désordres et d'invasions du terrain, est déclaré perdu par forfait 0-3 pour le F.-C. Vevey.

Le F.-C. Vevey est puni d'une amende de 100 fr. pour service d'ordre insuffisant et désordres sur son terrain.

Le dossier est transmis à la Commission des arbitres pour examen et prise de position en ce qui concerne les reproches envers l'arbitre de la rencontre, M. Marcel Haering.

● En battant, hier soir, Etoile à La Chaux-de-Fonds par 2-0, Audax est parvenu à rejoindre Couvet en tête du championnat de deuxième ligue. Un match d'appui est donc nécessaire pour désigner le champion de groupe, il aura lieu samedi à 20 heures 30 sur le terrain du F.-C. Cantonal.

● A La Haye, en présence de 7000 spectateurs, en match comptant pour le championnat international d'été, Ado La Haye a battu Lugano par 2-0 (mi-temps 1-0).

G. M.

La collaboration féminine dans la vie sociale et politique

(Suite de la troisième page)

Une équipe sociale s'occupe des journées récréatives, toujours très réussies. Certains malades font de la musique ou de la peinture, selon leur inspiration et leurs goûts.

Il existe également à la clinique une très bonne école d'infirmières et d'infirmiers en psychiatrie. Actuellement, 60 élèves la fréquentent en vue d'obtenir le diplôme.

Les membres de la commission n'ont aucun contact avec les familles des malades, ce travail étant celui des assistantes sociales. La commission supervise tout en collaboration avec la direction de la clinique et de notre camarade Willy Donzé. La commission décide notamment de l'engagement du personnel supérieur, nomme les fu-

turs cadres, s'occupe du statut du personnel, des finances, des constructions, etc. Elle compte 9 membres, représentant le Grand Conseil, le Conseil d'Etat, et l'ensemble du personnel.

Le travail d'une femme au sein d'une telle commission n'est donc, en aucun cas, différent de celui d'un homme; mais une femme sera plus sensible au bien-être des malades et du personnel qui a la délicate mission de soigner de son mieux les malades qui lui sont confiés.

Toute personne qui désirerait des renseignements plus détaillés concernant cet établissement peut s'adresser directement à Yvette Rosset ou à notre comité qui transmettra.



LA MAS HORCA

ROMAN DE GUSTAVE AIMARD

30 Le senior Victoria baissa ses yeux sur lesquels s'était cloué, comme une flèche de feu, le regard impérieux et méprisant du général.
 — Maintenant vous savez ce que vous devez faire, n'est-ce pas?
 — Oui, Très Excellent senior.
 — Il ne s'est rien passé de particulier cette nuit?
 — Une dame, dona Catalina Cueto, veuve et couturière, est venue se plaindre que Gaetan avait donné des coups de fouet à son fils qui se promenait à cheval sur la place d'El Retiro.
 — Qui est ce garçon?
 — Un étudiant en mathématiques.
 — Quels motifs donna-t-il à Gaetan de le traiter ainsi?
 — Gaetan s'était approché de lui pour lui de-

mander pourquoi il n'avait pas mis une tétière fédérale à son cheval, le jeune homme, un enfant de seize à dix-sept ans à peine, lui répondit qu'il ne l'avait pas mise, parce que son cheval était un bon fédéral et qu'il n'avait pas besoin de devise; Gaetan le rossa à coups de fouet jusqu'à ce qu'il fut tombé à bas de son cheval.
 — Aujourd'hui, répondit Rosas d'un air pensif, les unitaires les plus redoutables sont les enfants.
 — J'ai déjà eu l'honneur de le dire à Votre Excellence, les étudiants de l'université et les femmes sont incorrigibles; il est impossible d'obliger les étudiants à porter la devise écrite. Lorsqu'ils m'aperçoivent dans la rue du plus loin qu'il me voient, ils enlèvent celle pendue à leur boutonnière et la mettent dans leur poche; il n'y a pas moyen non plus d'obtenir que les femmes mettent le nœud en dehors de leur bonnet et même sans bonnet, la plus grande partie des unitaires, surtout les jeunes, vont partout sans devise sur le nœud, quand elles daignent et mettre un; moi, à la place de Votre Excellence, je prohiberais les bonnets pour les femmes.
 — Elles doivent obéir, répondit Rosas avec un accent de réticence que seul il comprenait, elles doivent obéir, mais il n'est pas temps encore d'user d'un moyen dont vous ne parlez pas, mais que je sais. Gaetan a bien fait; envoyez dire à la mère qu'elle ne s'occupe qu'à soigner son fils.
 — Y a-t-il encore quelque chose?
 — Rien, absolument, senior. Ah! j'ai reçu une pétition de trois fédéraux connus, demandant la

permission de faire le tirage au sort des billets de loterie aux fêtes de mai.
 — Le tirage sera au compte de la police.
 — Votre Excellence a-t-elle l'intention de préparer quelque solennité particulière?
 — Vous ajouterez des chevaux de bois et un mât de cocagne.
 — Rien autre?
 — Ne me faites pas de sottises questions; ignorez-vous que le 25 de mai est la fête des unitaires? Il est vrai que comme vous êtes Espagnols...
 — Votre Excellence a-t-elle d'autres intentions pour cette nuit? — Rien; vous pouvez vous retirer.
 — Ce matin j'exécuterai les ordres de Votre Excellence au sujet de la servante.
 — Je ne vous ai pas donné d'ordres, je vous ai donné une leçon.
 — Je remercie Votre Excellence.
 — Il n'y a pas de quoi.
 Victoria faisant une profonde révérence au père et à la fille, sortit de cette pièce après avoir payé comme tous ceux qui y pénétraient, son tribut d'humiliation, de terreur et de servilisme, sans savoir positivement s'il laissait Rosas fâché ou satisfait; incertitude cruelle et fatigante dans laquelle le dictateur tenait systématiquement ses serviteurs, parce qu'il supposait que l'épouvante pouvait les faire fuir et la confiance les enorgueillir et les rendre trop familiers.

EN BREF...
 LES 24 HEURES DU MANS REPORTÉES. — L'Automobile-Club de l'Ouest, organisateur des 24 heures du Mans, a annoncé que son épreuve, prévue pour les 15 et 16 juin, était reportée en raison du référendum organisé en France, le dimanche 16 juin. Les dates envisagées pour un déroulement ultérieur des 24 heures sont les 13 et 14 juillet ou les 28 et 29 septembre.

X
TIGRE ET RENARD
 Un assez long silence succéda à la sortie du chef de la police; mais pendant que Rosas et sa fille absorbés par leurs pensées le gardaient éveillés, le reptil padre Vigua le gardait, lui, en dormant profondément, les bras croisés sur la table et la tête sur les bras.
 — Va te coucher, dit Rosas à sa fille.
 — Je n'ai pas envie de dormir, senior.
 — C'est égal, il est déjà très tard.
 — Mais, vous allez rester seul.
 — Je ne suis jamais seul, Springh va venir, je ne veux pas qu'il perde son temps à te faire ses compliments; va.
 — Bien, Tatita, appelez-moi si vous avez besoin de quelque chose.
 Dona Manuela s'approcha, donna un baiser sur le front à son père et, prenant une chandelle sur la table, elle se retira dans les appartements intérieurs.
 Le général se leva alors, se croisa les bras derrière le dos et commença à marcher de long en large, de la porte de sa chambre à coucher à celle de son cabinet.
 Depuis dix minutes environ il se promenait ainsi et paraissait plongé dans de profondes réflexions, lorsqu'il entendit un bruit de chevaux qui se rapprochait rapidement de la maison.
 (A suivre)

Au Conseil général: Le règlement d'urbanisme adopté à l'unanimité

En cette dernière séance du Conseil général dans sa composition préélectorale, on a assisté à un escamotage du bureau. En l'absence du président et des deux vice-présidents, on a confié à l'ancien président, le D^r P. Porret, le soin de diriger les débats. Il s'agit là, non d'une manifestation de mauvaise humeur, mais bien d'un événement imprévisible dicté par les circonstances. Ce n'était pas, pour le président improvisé, une petite affaire, puisque le seul point à l'ordre du jour, le règlement d'urbanisme, comprenait le chiffre record de 232 articles. Tout s'est passé sans histoire, à part certaines révisions de forme où le français fut mis à l'honneur et où les articles 65 et 66 donnèrent lieu à une vaste discussion qui se termina par un compromis que nous estimons heureux. La fin de l'ordre du jour fut réservée à une série de discours plus aimables les uns que les autres, qui démontraient que les conseillers communaux et généraux, malgré des idées divergentes, n'avaient qu'un but: assurer un avenir heureux à notre cité. Mais vous nous permettrez de croire que cette volonté unanime ne peut trouver de solution heureuse que par l'application d'un socialisme effectif, seul capable d'apporter une sécurité sociale, qui reste, selon nous, la base d'un bonheur généralisé.

La séance

Le président donne lecture d'une lettre d'excuse de M^{me} A. Leuba, rad., empêchée d'assister à la séance, mais qui, au moment de quitter le Conseil général, tient à dire tout l'intérêt qu'elle a pris à ses délibérations; c'est ensuite une lettre de l'Association industrielle et patronale, qui regrette de ne pas avoir été consultée sur les répercussions que pouvaient avoir les articles 65 et 66 du règlement d'urbanisme, sur les projets d'éventuelles constructions industrielles en ville.

Le règlement d'urbanisme

Le président de la commission, R. Huguenin, soc., précise quelques détails et remercie le rapporteur, M. M. Favre, rad., de son travail aussi rapide que complet; il élargit ses remerciements aux architectes privés de la ville qui ont apporté une aide importante à l'établissement du ré-

glement, et aux fonctionnaires communaux intéressés qui en ont fait de même. Il rappelle que ce règlement devra être complété par des plans de quartiers et un règlement de construction en particulier.

M. J. Béguin, PPN, apporte l'appui de son groupe, se réservant de présenter quelques amendements. M. J. Steiger, POP, estime que le règlement présente un cadre qui répond à toutes les circonstances. M. M. Favre, rad., accepte le projet, qu'il définit comme libéral et non enfermé dans un carcan trop étroit. Enfin, C. Robert, soc., apporte l'appui du groupe au projet de la commission.

Les articles 65 et 66

Nous abandonnerons d'emblée le 66, puisque après une explication très claire de M. Favre, rapporteur, il n'est plus contesté.

Par contre, M. Ulrich (PPN) demande une modification de l'article 65, qui va à la rencontre de la lettre adressée au Conseil communal par

l'Association industrielle et patronale. Il déclare qu'une place de stationnement pour deux ouvriers ou employés représente une charge trop importante pour des constructeurs de bâtiments industriels, et propose un amendement qui porte à quatre ouvriers ou employés cette obligation.

Une très vaste discussion s'engage. M. Favre (rad.) et E. Maléus (soc.) proposent une solution de compromis qui fixe le chiffre d'ouvriers et d'employés à trois. Cette solution est admise par M. Roulet, conseiller communal, et par le Conseil communal, ceci après que G. Petithuguenin, conseiller communal, responsable de la police, a démontré la nécessité de voir grand et de ne pas hypothéquer l'avenir. Au vote, l'amendement qui fixe le nombre d'ouvriers ou d'employés à trois pour une place de stationnement est admis par 19 voix contre 11.

L'article 66 est maintenu dans la forme donnée par la commission par 19 voix contre 6.

La nomination de la commission d'urbanisme, nommée jusqu'ici par le Conseil communal, fera l'objet d'une discussion devant le futur Conseil général, qui décidera de la manière dont elle devra être réglementée.

Enfin, le plan d'urbanisme est accepté à l'unanimité.

IDENTIFICATION. — Le Service d'identification judiciaire de la police cantonale vaudoise et des témoins sont parvenus à identifier l'alpiniste trouvé sans vie, dimanche, sous la Pointe-d'Agoneyre au-dessus de Villeneuve. Il s'agit de M. Pierre-André Beuchat, 30 ans, célibataire, technicien-électricien de l'Institut de physique nucléaire de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, qui habitait Prilly, tandis que sa famille vit à La Chaux-de-Fonds. C'était un alpiniste passionné. Il était parti le jour de l'Ascension avec son automobile, de marque allemande (DKW) brune à toit beige, qui n'a pas encore été retrouvée.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA PATERNELLE. — Cette très importante société de secours mutuels aux orphelins tiendra son assemblée générale le jeudi 30 mai, dans la Grande salle de la Croix-Bleue. Elle groupe plus de 2000 membres uniquement en notre ville et plus de 5000 dans le canton.

QUINZAINES CULTURELLES DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES: DU 3 AU 19 MAI 1969; L'AUTRICHE
Réuni lundi soir, le comité de l'Association des Quinzaines culturelles neuchâteloises a pris avec satisfaction un accord avec le gouvernement de la République fédérale d'Autriche, son ambassadeur en Suisse, M. J.-G. Tursky, l'attaché culturel à Berne, M. E. Kussbach, pour illustrer, lors de sa manifestation de mai 1969, la culture autrichienne. A ce titre, les organisateurs des Quinzaines collaborent avec les maîtres de la culture autrichienne en général et de la ville de Vienne en particulier, ainsi qu'avec la légation culturelle autrichienne à Paris.

La quinzaine se déroulera du 3 au 19 mai au Locle et à La Chaux-de-Fonds. Immédiatement, les commissions d'étude se sont mises au travail pour élaborer un programme aussi complet que possible sur la musique dans toutes ses formes.
M. P.-A. Rognon, qui préside les Quinzaines culturelles, a demandé et obtenu un congé d'un an pour accomplir une mission juridique au Cameroun. Il demeure à la tête de l'Association, la présidence étant exercée «ad interim» par une personnalité qui sera désignée sous peu.

Ce soir, au terrain des Eplatures, championnat de l'ACFA:

Luthy—Migros
Breitling—Schwager
Paci—Portescap I

Jeudi 30 mai
Technicum—Agip
Imhof—Movado
Espagnols—Bar Léo

CARNET DU JOUR
Cinémas
CORSO: 20.30, «Quelqu'un a trahi».
EDEN: 15.00 et 20.30, «Les Jeunes Loups».
PALACE: 20.30, «Les Jours de la Nuit».
PLAZA: 20.30, «Le Grand Restaurant».
RITZ: 20.30, «Les Frères Karamazov».
SCALA: 15.00 et 20.30, «Alexandre le Bienheureux».

Pharmacie d'office
Pharmacie Henry, avenue Léopold-Robert 68.
(Dès 22 h., appeler le No 11.)

Après une visite au Grand-Cachot-de-Vent

Un nécessaire inventaire

Après ma visite à la ferme du Grand-Cachot-de-Vent, je suis plus convaincu que jamais de la nécessité d'établir un inventaire des fermes représentant une valeur historique. Si la ferme en question, qui ne manque pas de beauté, en est une, il faut convenir que nous en possédons encore un grand nombre. Et le problème qui se pose alors consiste à savoir combien nous pourrions en conserver. Ce mode de construction ne correspond plus aux besoins de l'économie agricole d'aujourd'hui, ni à l'habitat du paysan moderne qui tient à vivre en dehors de son rural. Le besoin d'agrandir les domaines pour les rendre rentables est lui aussi imposé par des données économiques contre lesquelles il est impossible de lutter. Il faut donc s'attendre à l'abandon d'un certain nombre de vieilles fermes au profit de fermes de colonisation. La mode, heureusement, veut qu'actuel-

NEUCHÂTEL: Des pudeurs très sensibles...

Audience «spéciale» du Tribunal de police de Neuchâtel, hier, par le thème des débats d'abord, et par la discussion contradictoire à laquelle ce thème donne lieu.

Ce thème, c'était les affiches de cabarets et les couvertures de magazines «légers» qu'on peut voir à Neuchâtel. Ceux qui ont une fois ou l'autre passé devant les vitrines de ces «boîtes» ou devant les kiosques savent qu'il n'y a pas de quoi en rougir, à notre époque où n'importe quelle réclame, de cinéma, de savon ou de lingerie nous offre du «sexy»... Tel n'était pas l'avis d'un pasteur et d'un curé du chef-lieu qui s'indignèrent de cette exposition de pin-up de revues et de «danseuses» légèrement vêtues, et qui portèrent conjointement plainte pour «mise en danger des mineurs par des images et des écrits immoraux». Quatre géranies de kiosques et deux tenanciers de cabarets ont été impliqués. Déjà, des bandes de papier sont venues voiler pudiquement, dans les vitrines, les anatomies qu'on jugeait trop généreusement exposées.

On entendit avec intérêt, à l'audience d'hier, le pasteur Marcel Perrin, témoin de la défense, contester avec beaucoup d'esprit les vues de ses collègues. Il remarqua avec pertinence que le fait de voiler partiellement des images provoquait une curiosité malsaine et avait finalement un effet plus nocif pour les jeunes que certaines «audaces» qui, avec l'évolution des mœurs, n'en sont plus guère. Il releva que le pasteur plaignant avait lui-même présenté un film sur les Noirs où l'on voyait beaucoup plus que sur les images en question... Enfin, il a déclaré que s'il lisait à des enfants certains passages de la Bible, il pourrait tout aussi bien être poursuivi pour outrage à la pudeur!

La défense plaïda, pour sa part, l'erreur de fait et de droit, car une censure préalable existe déjà tant pour les magasins que pour les spec-

lement, une partie de ces bâtiments trouvent acquéreurs ou locataires chez les citoyens, ce qui peut éviter ou retarder leur démolition, mais non certaines transformations ou modernisations pas toujours des plus heureuses.

Un inventaire général permettrait de procéder à une sélection basée sur la situation, le type d'habitation, l'état des lieux, et de déterminer, dans une certaine mesure, les possibilités financières pouvant être consacrées à ce sauvetage nécessaire du passé. On éviterait ainsi les sauvetages de dernière heure, trop souvent onéreux, et créateurs de polémiques inutiles. Pour arriver à un résultat, il faut trouver un juste milieu, faisant fi des exagérations, et s'incorporant dans l'ensemble des dépenses de l'Etat et des communes toujours plus sollicités.

Eugène MALÉUS.

tacles, et dans aucun cas un avis d'appréciation préalable n'avait été donné. Le jugement sera rendu à huitaine.

NEUCHÂTEL: Vandalisme. — Des pierres tombales ont été renversées devant l'entreprise Gavillet, marbrier, à l'avenue Dubois. Il y aurait pour environ 3000 fr. de dégâts.

D'autre part, des tombes auraient été profanées au cimetière Beaugard.

BOUDRY: Début d'incendie. — Mercredi, vers 13 h. 40, un début d'incendie a éclaté au 2^e étage dans l'immeuble sis Louis-Favre 46. Grâce à la prompt intervention des sapeurs-pompier, un gros sinistre a pu être évité de justesse, mais une chambre et une remise ont été entièrement détruites.

BEVAIX: Contre une maison. — Circulant à la rue de la Gare, mercredi, vers 1 h., un automobiliste, M. V. Giroud a heurté l'immeuble Frieden. Il souffre d'une fracture de la rotule gauche, de fractures des côtes gauches, d'une plaie importante à la paupière gauche, d'une perforation du globe oculaire gauche et de plaies au nez, aux lèvres, aux genoux et à l'avant-bras droit.

PESEUX: Inauguration. — M. P. Rieben est actuel. Il a organisé son propre bureau d'expertise en matière d'assurance et de prévoyance sociale privé. Devant le développement de son entreprise, il a décidé, pour en assurer la continuité, de la transformer en société anonyme Prasa S.A., installée dans un bâtiment des plus modernes. Cette société, la plus importante du genre en Suisse, occupe une quarantaine d'employés, dont sept actuels. Elle procède à 200 expertises par année.

Entre autres orateurs, lors de l'inauguration de la société, M. Kaiser, privat-docent à l'EPF a fait un exposé sur la prévoyance sociale à l'échelle de l'entreprise sous l'influence de l'AVS.

Le Locle

La Société des élèves techniciens neuchâtelois fête son jubilé

C'est le 30 avril 1918 qu'une volée de 26 techniciens fonda la société jubilaire. Ils seront 13 à se retrouver le samedi 1^{er} juin au Locle. Leur mot d'ordre: science, amitié, culture; s'épauler les uns les autres, parfaire leurs études, s'intéresser aux lettres et aux arts, sans oublier le délasserment.

Ce vaste programme mérite bien de fêter le cinquantenaire de son application, dans la joie générale, qui unira les anciens aux nouveaux de la SET. Ils seront nombreux au rendez-vous, une bonne dizaine venant spécialement de l'étranger, 60 de Suisse et 70 du canton, ajoutez les épouses et les enfants ainsi que les membres actifs actuels, et vous vous imaginez ce que sera la torré gigantesque du dimanche à Sommartel.

DIABLERETS
L'APÉRITIF PARFAIT

LE PROGRAMME

Samedi matin, visite du Technicum; après midi, assemblée, cérémonie officielle au Casino-Théâtre, apéritif, exposition à la salle des machines de Dixi, dîner de gala à la Salle Dixi et revue de circonstance. Le dimanche; visite du Château des Monts, de la Ferme du Grand-Cachot et de son exposition de peinture et torré à Sommartel. Une plaquette jubilaire sera éditée et les surprises et attractions ne manquent pas.

NOS VŒUX

Nous souhaitons que les membres de la SET trouve chez nous le plus radieux soleil jurassien. Ceci en plus de la cordiale sympathie de la population qui leur est acquise d'emblée.

MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX: 20.30, «L'Enfer dans la Peau».
CASINO-THÉÂTRE: 20.15, concert de la Musique scolaire
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Coopérative.
(Dès 21 h., le No 17 renseigne.)

Trois conseillers communaux prennent congé

A. Sandoz, président du Conseil communal, tient à faire remarquer que le caractère particulier que représente le fait de voir trois conseillers communaux quitter leur fonction en même temps, en cette fin de législature. Il fait l'éloge de ses collègues M. Favre-Bulle depuis vingt ans en fonction, nos amis E. Vuilleumier, qui compte douze ans d'activité, et G. Petithuguenin, qui est entré en fonction en 1959. Au premier, il souhaite une heureuse retraite, aux deux autres plein succès dans leur nouvelle activité.

Tour à tour M. Favre, rad., M^{me} Greub, POP, M. J. Béguin, PPN, M. J.-P. Chollet, lib., félicitent et remercient les trois conseillers sortants. C. Robert, s'exprime à son tour au nom du groupe socialiste. Voici un résumé de son excellente intervention:

«Montagnards, vous avez fait du bon ouvrage, vous avez limé plat.»

Cette phrase, en ces circonstances peut, de prime abord, surprendre. N'est-elle pas celle d'un artisan à ses apprentis, d'un patron à ses ouvriers?

Reprise ce soir elle paraît bien éloignée des formules protocolaires et malgré cela elle est revenue en mémoire de celui qui s'adresse à vous au nom du groupe socialiste. Diverses raisons l'ont engagé à en faire la citation.

Antoine Carteret l'utilisa en 1856 lorsqu'il témoigna dans un discours, sur la place Neuve, son respect aux républicains qui venaient de rétablir l'ordre après la tentative d'insurrection royaliste, cela démontre déjà la large interprétation avec laquelle on peut accueillir de tels propos.

De plus, les relations franches, voire cordiales et toujours courtoises que vous avez favorisées, sans relâche, messieurs les conseillers communaux, au cours de vos nombreuses activités, souvent face à ce Conseil général parfois un brin turbulent, démontrent votre parfaite compréhension de ceux avec lesquels vous avez travaillé et pour lesquels vous n'avez pas ménagé vos efforts.

Cela m'a convaincu que vous sauriez découvrir en ces propos apparemment amusants et bien de chez nous ce qu'ils peuvent contenir de vérité et de sincérité.

Je ne vais pas refaire ici l'inventaire des réalisations auxquelles vous avez été associés, que vous avez préparés, défendus et menés à bien. J'aimerais simplement jeter un regard sur chacun des secteurs que vous avez dirigés et en tirer un seul exemple.

Passerez-vous comme un étranger, monsieur le conseiller communal Favre-Bulle, devant les nombreuses

écoles rénovées ou devant les collèges nouveaux pour lesquels vous avez demandé des crédits?

Le simple point d'eau qui fut chez nous probablement la cause de la naissance du village est aujourd'hui bien changé; l'aqueduc de 1877 a été adapté, remanié; grâce à une planification intelligente, vous laissez à la ville, M. le conseiller communal Vuilleumier, la possibilité de s'étendre sans contretemps; vous vous êtes attaché à lui donner un équipement des Services industriels bien conçu et en mesure de satisfaire des exigences de consommation accrue.

Au nord-est, sur une crête ensoleillée et dans un des plus beaux dégagements jurassiens, l'imposant ensemble de l'hôpital s'inscrit dans le paysage. Dire ce qu'il a coûté de soucis, d'efforts, de volonté de bien faire à son réalisateur est inutile ici, chacun l'a compris. Devant ce remarquable témoignage du sens de la solidarité de notre population vous pouvez, M. le conseiller communal Petithuguenin, regarder cette œuvre considérable avec un sentiment légitime de fierté. Si parmi tout ce que l'on peut trouver dans cet établissement on trouve aussi dans la chambre commune plus de confort, d'intimité et de respect humain, vous y êtes pour quelque chose.

Bientôt vous fermerez le dernier dossier et vous jetterez un ultime coup d'œil sur le bureau que vous allez quitter. Le pas qui vous fera franchir le seuil ne sera pas le plus facile de votre carrière car, après avoir participé avec tant d'intérêt, d'assiduité et de cœur aux tâches qui vous furent imparties, ce n'est pas à la légère que vous les transmettrez. Sachez que vous serez alors entourés des sentiments d'estime, de reconnaissance et des vœux les plus sincères de ceux qui vous ont vus au travail pour le bien de notre ville.

M. A. Favre-Bulle remercie les conseillers généraux de leurs compliments, et dit le plaisir qu'il a pris à travailler avec eux, dans des sentiments d'estime réciproque.

E. Vuilleumier estime qu'il a eu de la chance d'œuvrer dans une période de plein développement, et d'avoir ainsi été à même de réaliser d'importantes améliorations techniques aux Services industriels en particulier. Il rend hommage à ses collaborateurs et aux conseillers généraux sortants.

G. Petithuguenin déclare que son passage au Conseil communal a été une grande chance pour lui. Il remercie son parti de la confiance qu'il a mise en lui.

Les trois conseillers ont encore mis en valeur l'esprit civique de notre population, qui reste la base fondamentale de toutes les réalisations, et dit leur foi en un avenir heureux pour notre cité.

E. M.

Lausanne: Le magnifique quartier du Vieux-Moulin inaugure sa piscine

Pour compléter l'équipement du quartier du Vieux-Moulin, les autorités législatives avaient voté, au mois de juin 1964, un crédit de 805 000 fr. pour la construction d'une piscine pour enfants.

Le complexe de ce quartier, bordant la Pontaise, mérite que l'on y consacre quelques lignes. Sa situation idéale, ses structures architecturales harmonieuses s'intègrent parfaitement à un ensemble d'urbanisation modèle, à l'image de l'évolution de la vie communautaire moderne. Là, où il y a quelques années nos vaillants soldats s'entraînaient au tir, se dressent maintenant des immeubles locaux subventionnés, un centre commercial, un collège, des jardins splendides et, depuis mercredi, une piscine appréciée.

Des fusils aux habitations à loyers modérés, n'est-ce pas là le symbole même d'une profonde transformation de notre temps ?

L'expérience du Vieux-Moulin est encourageante. Elle reflète une conception normale d'une existence, qui doit être à la portée de la classe ou-

vrière. Pourquoi devrait-elle rester isolée ?

On peut s'étonner du retard dans la réalisation de cette piscine, dont les travaux ont débuté au printemps 1967 seulement. Cela s'explique par les mesures décidées par le Conseil fédéral en 1964, pour enrayer la surchauffe.

L'INAUGURATION

Jour d'inauguration, jour de réjouissance pour les parents qui n'ont plus qu'à attendre la venue du soleil pour accompagner leurs rejetons à la pataugeoire, ou — pour les plus grands — à la piscine.

En attendant le discours officiel du directeur des Finances, Alfred Bussey, on plaisanta entre invités. L'un d'eux ne manqua pas de faire cette réflexion : « Vous avez invité la Municipalité de Genève ? ». D'autres ont regretté la grisaille et le froid de cette journée, qui ont fourni des arguments incontestables aux autorités pour se « tirer du plongeon inaugural ». Parmi les personnalités présentes, on saluait E. Bornand, chef du Service des sports de la ville de Lau-

sanne, le bureau du Conseil communal, des représentants de la Commission d'étude de la piscine, et la Commission de gestion, ainsi que M. Quillet, architecte de cette œuvre.

Les deux bassins métalliques sont situés sur des plates-formes de niveaux différents. Le premier est réservé aux écoles et aux enfants en âge de scolarité. Il mesure 12 m. 50 sur 25 m. et une profondeur variant entre 70 cm. et 1 m. 40. Les adultes pourront se baigner à partir de 20 h., grâce à un éclairage adéquat. Sur la plate-forme inférieure, on trouve le « petit bassin » réservé aux tout petits. Les mamans pourront jouir de bancs couverts et d'un vestiaire. Le bâtiment principal abrite des vestiaires, des locaux de service, une infirmerie, un dépôt de matériel et un local pour le gardien. On a aménagé sur le toit, un solarium.

Les installations de purification permettent de renouveler l'eau du grand bassin en six heures.

Rappelons que notre ville dispose dorénavant de trois piscines de quartiers et qu'une quatrième est en construction au Bois-y.

K. Schaefer.

L'architecte présente...

Lors de la commande de projets faite à quatre bureaux d'architectes lausannois en 1962 pour la nouvelle école primaire du Vieux-Moulin, le programme comprenait la piscine, soit deux bassins de natation et leurs vestiaires.

Dès les premières esquisses, il nous est apparu que la partie est du terrain convenait exceptionnellement bien à la création de cette piscine.

Par un jeu de terrasses étagées en gradins, il a été possible à la fois de créer les surfaces horizontales nécessaires aux bassins et de relever le côté est du terrain pour lui donner une seule pente générale nord-sud.

Ainsi la liaison des volumes de l'école avec les terrasses de la piscine a-t-elle pu, pour l'œil, être réalisée sans heurt. Cette composition esthétique a trouvé tout naturellement un complément dans les relations entre école et piscine : le grand bassin est au niveau de l'entrée est de l'école — accès direct depuis le chemin du Vieux-Moulin — et le barbotin est de plain-pied avec les classes enfantines.

D'autre part, sous la terrasse d'accès à cette entrée de l'école, on peut prendre place les installations de filtration de l'eau ainsi qu'un vestiaire

pour les jeunes sportifs, usagers du barbotin, et leurs mamans.

En disposant le grand bassin au niveau haut on facilite les communications pour les habitants du nouveau quartier et on peut, de la terrasse supérieure, surveiller aisément le barbotin situé en contrebas.

Au nord du grand bassin, un bâtiment abrite les vestiaires et locaux sanitaires pour filles et garçons, ainsi que les deux locaux pour le gardien et le matériel.

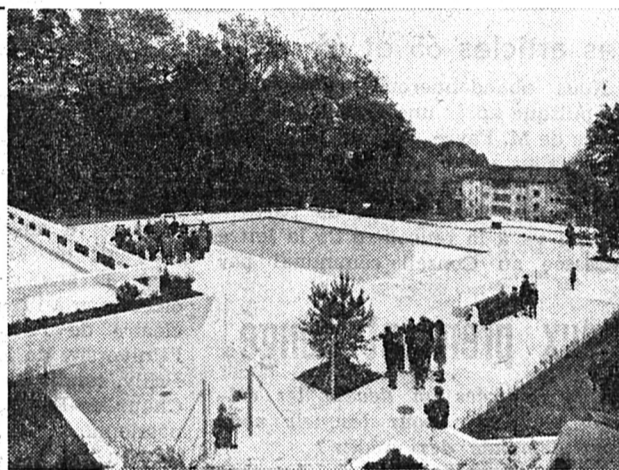
Sur son toit — troisième terrasse — a été aménagé un solarium.

Tout autour des bassins ont été placés des bancs. Pour tenir compte des expériences peu heureuses faites dans d'autres piscines avec des bancs légèrement construits, ceux-ci ont été réalisés en béton armé. D'un poids de 120 kg. environ, ils offriront aux vandales une résistance à toute épreuve, espérons-le.

Quant à l'aspect de l'ensemble, nous avons cherché à faire un tout avec l'école en utilisant le même matériau, soit le béton armé au ciment blanc.

P. Quillet, arch. SIA.

La piscine du Vieux-Moulin



Vue de la piscine... sous la pluie. Derrière le grand bassin on distingue, au fond à droite, le bassin des enfants. (Photo Baumgärtner)

L'équipement social doit aussi être sportif

Les installations sportives font partie de l'équipement social d'une cité. Elles sont indispensables à la santé physique et morale de la population, tout particulièrement de la jeunesse. Leur usage doit donc être mis à la portée de tous. Il en va de l'équilibre des citoyens qui vivent dans un milieu de plus en plus artificiel.

L'eau, la natation, la piscine

Dans un complexe sportif, le premier regard est tout naturellement pour la piscine. L'eau, symbole de la pureté et garante d'une action régénératrice sur l'organisme, ne propose-t-elle pas ses bienfaits à tous ?

C'est pourquoi sans doute, aucun sport ne réunit autant d'adeptes, partout dans le monde, que la natation. Elle est la reine de toutes les activités sportives, surtout parce qu'elle tend à corriger les méfaits de la vie moderne. En outre, ses effets psychiques sont indéniables : l'eau, la lumière, le soleil... autant de facteurs de détente et de joie !

Le rôle primordial des piscines

La majorité de nos cours d'eau et de nos lacs sont aujourd'hui plus ou moins pollués. Pour une grande partie des citoyens, plus particulièrement pour les enfants, aller à la plage constitue un affrontement direct avec certains traumatismes modernes : éloignement, fatigue des transports, bruit, sentiment de solitude au sein de la multitude, etc.

La construction des piscines de quartier revêt, dès lors, une importance certaine pour beaucoup, singulièrement pour ceux qui ne disposent pas d'un véhicule pour se déplacer. La réalisation des piscines de quartier répond donc à une nécessité majeure de notre époque.

Un emplacement idéal

Il va de soi que le choix d'un emplacement est très important. Une piscine se doit d'être placée en un endroit bien ensoleillé, à l'abri du vent, l'eau se maintenant ainsi à une température agréable. En outre, le choix des architectes joue également un rôle capital. Ce sont eux, en définitive, qui ont pour mission de per-

sonnaliser la piscine en fonction du site et de l'environnement.

En ce qui concerne plus particulièrement la piscine du Vieux-Moulin, il ne fait aucun doute que nous sommes en présence d'une magnifique réussite. L'ouvrage s'intègre admirablement dans l'ensemble, remarquable trait d'union entre l'habitation confortable, le merveilleux groupe scolaire (si bien pourvu pour le sport de plein air !) et la belle forêt du Bois-Mermet.

Venant après Montétan et Bellevaux, la piscine du Vieux-Moulin est donc la troisième réalisation susceptible de donner un centre et une vie propres au dernier-né des quartiers lausannois.

Comme ses deux devancières, cette piscine sera mise à la disposition des écoles et des enfants du quartier (éventuellement accompagnés de leur maman). En soirée, adolescents et adultes pourront se livrer à leur tour aux bienfaits de la natation, un éclairage parfait des installations sportives ayant été prévu.

Un exemple à suivre

L'esthétique sobre et avenante du groupe scolaire a déjà recueilli l'adhésion enthousiaste de la population du quartier. Mais, les aménagements

PLATRERIE-PEINTURE

B. Francioli & Fils

Mont-Tendre 4

1007 Lausanne

FELLI FRÈRES S.A.

Génie civil et bâtiment

Rue Saint-Pierre 2

1007 Lausanne

Comme pour les piscines de Montétan et de Bellevaux

Les installations de purification de l'eau en circuit fermé

soit:

- Système de circulation
- Coagulation
- Filtration
- Chloration
- Neutralisation

ont été réalisées par

CLENSOL LUTRY



Tél. 22 03 46

TOUT POUR L'ÉLECTRICITÉ

INSTALLATIONS
ÉTUDES — DEVIS — PROJETS

RADIO - TÉLÉVISION
LUSTRIERIE
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

Damblanc
ELECTRICITE - RADIO SA
12 RUE HALDIMAND - 1000 LAUSANNE

Neuchâtel: Au Conseil général

Lundi soir, dernière séance de la législature du Conseil général de Neuchâtel, dont l'ordre du jour ne comportait pas moins de treize points, parmi lesquels on peut relever la discussion sur les comptes et la gestion pour 1967 et le rapport de la commission spéciale du Conseil général de la route nationale 5.

Le groupe socialiste, par l'intermédiaire de R. Alleman, a déclaré brièvement qu'il refuserait les comptes et la gestion, ainsi qu'il l'avait annoncé déjà lors de la précédente séance; au contraire des partis radical et libéral qui, eux, les ont acceptés. Au cours de la discussion, F. Köhli est intervenu pour demander au Conseil communal d'étudier les possibilités de construire des HLM sur certains terrains bien situés qui appartiennent à la ville et de prévoir des tournées de nettoyage des forêts avoisinantes par les écoliers, en fin de trimestre. J.-P. Gendre a parlé du mauvais état d'entretien de certaines routes et de la nécessité de construire des stations de lavage de voitures pour lutter contre la pollution des eaux et la dégradation des zones entourant les points d'eau à l'extérieur de la ville qui ont la faveur toute particulière des automobilistes plus soucieux de la propriété de leur voiture que de l'entretien du domaine public. Ch. Mojon a relevé l'état de quasi délabrement de la toiture du Musée des beaux-arts et a demandé au Conseil communal de lui soumettre un rapport pour permettre une réfection rapide de ce bâtiment. Le président du groupe socialiste a indiqué également que la remise en état du musée devrait être faite parallèlement à l'élaboration d'une politique plus active de la part du conservateur de mise en valeur des collections pour attirer un plus vaste public, mais surtout comme instrument d'éducation pour les élèves des écoles.

Emprunt, don et politique industrielle

Un emprunt de quatre millions, souscrit en 1964, a été renouvelé pour une même durée, non sans qu'Henri Vaucher ait noté qu'une telle politique, faite de petits emprunts pour de brèves périodes, est fort coûteuse: ces quatre millions ont déjà occasionné en quatre ans près de huit-cent mille francs de frais et d'intérêts. Comme le taux s'est élevé entre 1964 et 1968 de 4 1/4 à 4 3/4 %, il faudra encore compter pour un montant supérieur d'ici à 1972. Ainsi, en huit ans, la ville aura été chargée de plus d'un

million et demi de francs, sans compter évidemment le remboursement du prêt.

Tous les groupes ont accepté avec remerciement le don de cent mille francs fait par la fabrique de Tabacs Réunis pour l'aménagement du théâtre en plein air au chemin de la Boine. Les partis bourgeois n'ont pas manqué de souligner la précieuse collaboration entre l'industrie privée et l'autorité communale, alors que René Jeanneret s'est plutôt interrogé sur la signification de ce don lorsqu'on sait que, contrairement aux autres années, les travailleurs de la Brunette n'ont pas reçu leur prime annuelle de production. Le sens de geste «généreux» s'en trouve forcément quelque peu modifié!

Quant à la qualité de la politique industrielle menée par le Conseil communal, louée à tous égards par les groupes radical et libéral, il faut rester prudent. Il est indéniablement positif que l'exécutif propose de vendre deux parcelles de terrains à La Coudre pour une entreprise travaillant dans la mécanique et l'électronique — et d'ailleurs le groupe socialiste ne s'est pas opposé à cette vente — mais ce n'est voir là qu'une face de la médaille lorsqu'on sait les ennuis que peuvent faire ces mêmes autorités à d'autres fabriques qui souhaiteraient venir s'installer à Neuchâtel, s'agrandir ou se déplacer tout en restant sur le territoire communal. Plusieurs cas récents contredisent du tout au tout les dires du Conseil communal. J.-P. Gendre a été précis sur ces points-là, mais le président de la ville a préféré faire la sourde oreille.

Plans d'alignement et culture

Le Conseil général a accepté encore la vente de quatre parcelles de terrain au Plan et au Chanet, un achat aux Plans-sur-Bex et deux plans d'alignement pour les quartiers de Tivoli-Maillefer et des Trois-Portes—Champ-Bougin.

Le législatif s'est prononcé favorablement pour une subvention au Théâtre de poche neuchâtelois—Centre de culture (20 000 fr. pour 1968, 40 000 fr. dès 1969). Le porte-parole du groupe socialiste, Ch. Mojon, a relevé la nécessité d'arriver à une coordination des diverses et nombreuses activités artistiques et culturelles de manière à éviter un éparpillement des efforts qui peut devenir préjudiciable à la longue à la continuité du travail de ces associations.

Le Conseil général a encore pris acte de deux rapports émanant de ses commissions spéciales. Le premier concerne l'Hôpital des Cadolles dont la rénovation, après seize ans de travail, peut être considérée comme achevée, du moins pour le présent. Le coût total des travaux a dépassé onze millions de francs. Le second relatif à la traversée de Neuchâtel par la route nationale 5 (dont nous avons parlé dans nos éditions du 6 mai). La commission s'est prononcée contre le projet de l'Etat et pour le tracé en tranchées dans les remblais. Les porte-parole des trois groupes ont annoncé qu'après consultation de leurs membres, c'est à l'unanimité qu'ils acceptent les conclusions dudit rapport. Enfin une page tournée, et non des moindres, pour Neuchâtel et son avenir.

Finalement, la majorité bourgeoise du Conseil général a adopté une motion du libéral J.-P. de Bosset relative à la création «d'une commission permanente réunissant des personnalités peu nombreuses mais de premier plan pour l'étude générale du développement de la ville et son intégration dans le plan d'aménagement cantonal.» Intervenant au nom du groupe socialiste, Henri Vaucher a précisé que ni politiquement ni techniquement cette motion n'avait de sens, qu'elle conduirait évidemment à ne pas inclure dans la commission les représentants des milieux syndicaux et de la gauche en général et qu'elle n'était qu'un pâle reflet de ce dont la ville avait vraiment besoin.

On a noté également ce lundi, pendant toute la durée de cette fort longue séance, la présence des cinq élus du Parti ouvrier et populaire... sur les bancs du public en attendant de siéger au Conseil général. Welcome!

J.-P. Ghelfi.

LES 5 M. 50 A NEUCHÂTEL. — A Neuchâtel, le championnat d'Europe des 5 m. 50 a débuté par une victoire allemande, celle de Rudolf Harmstorf (Hambourg) à la barre de Sunsschien. Un violent orage posa de sérieux problèmes aux barreaux. La surprise de la journée a été la troisième place du Soviétique K. Alexandrov, qui n'était que 36° après la deuxième bouée. Le Suédois Lars Thörn et le Britannique Robin Aisher furent longtemps en tête avant de se faire remonter sur la fin. Quatre abandons furent enregistrés dont celui de l'Italien A. Straulino (avec Aquilante), qui compte parmi les favoris. Le Suisse Noverraz a terminé deuxième.

CHRONIQUE JURASSIENNE

Note en marge du Grand Conseil bernois

A PROPOS DE L'HOPITAL DE L'ILE

L'exécutif a répondu ainsi à une question de M. Haegeli (soc), Tramelan :

Il est de fait que l'Hôpital de l'Ile est cantonal et est à la disposition de la population bernoise toute entière. De toute façon, les cliniques universitaires qui y sont rattachées dépendent de l'Etat. Dans la question écrite du 14 février 1968, le vœu a été exprimé de compléter le système d'orientation dans l'hôpital par des indications en français: ce vœu répond à un besoin réel. Il est en effet difficile aux profanes de se retrouver dans cet ensemble hospitalier, vaste et complexe. La direction de l'hôpital et la commission pour l'extension générale de l'Hôpital de l'Ile se déclarent disposées en principe à améliorer, dans toute la mesure du possible, le système d'orientation à l'intention des visiteurs de langue française. Toutefois il faudra s'en tenir à des proportions raisonnables, étant donné le coût élevé et les difficultés liées à l'exploitation.

BIENNE: Décès de M. P. Blank. — M. Pierre Blank, directeur de la Fédération horlogère suisse, est décédé subitement lundi à Bienne. Selon le désir du défunt, la nouvelle n'a été diffusée qu'à l'issue de la cérémonie funèbre et de l'incinération, qui ont eu lieu dans la plus stricte intimité. M. Blank était né le 12 juillet 1904, à Neuchâtel où il fit ses classes primaires, ses études secondaires et universitaires au terme desquelles il obtint sa licence en droit. En 1931, il effectuait son stage d'avocat, lorsqu'il fut appelé par M. Colomb, alors directeur de la F.H., à entrer au service de cette organisation en qualité de secrétaire. Dès lors, M. Blank resta associé à la F.H. où il fit la belle carrière que l'on sait.

SAINT-IMIER

MINIGOLF. — Le 19 mai, notre équipe s'était rendue à Genève pour y disputer les éliminatoires du championnat suisse en catégorie Elite. Elle accédait au premier rang, ce qui lui permettait de participer à la finale. Ci-après le classement: 1. Saint-Imier I, 685 points; 2. Berne II, 691 p.; 3. Bâle II, 707 p.; 4. La Chaux-de-Fonds, 710 p.

Résultats individuels des joueurs imériens: Ch. Breguet, 131 p.; 2. L. Casadei, 151 p.; D. Aellen, 153 p.; A. Breguet, 126 p.; M. Courvoisier, 124 p.

QUESTION SUR LES PRISONS

Lors d'une récente interpellation j'ai signalé les faits regrettables qui se sont produits dans les prisons du district de Bienne, après la fête de Noël, le 27 décembre 1967 (passage à tabac de deux détenus qui avaient choisi un moment propice, à la fin de la fête de Noël, pour tenter de s'évader). Des assurances m'ont été données que des faits semblables ne se reproduiraient plus.

Or, un prévenu mis en état d'arrestation a été brutalisé à deux reprises les 1er et 2 avril derniers.

Le Conseil exécutif peut-il me donner l'assurance formelle qu'il sera définitivement mis fin aux passages à tabac et que les détenus soient traités avec humanité?

A. Villard (soc.), Bienne.

MOUTIER: Les dons arrivent. — Le Comité des dons du Tir de district, que préside R. Macquat, préfet, a dressé un premier bilan. De nombreuses industries, des artisans, commerçants et particuliers, ont déjà fait parvenir leurs dons, qui figureront sur la liste de ce tir de district, fixé aux 14, 15, 16, 22 et 23 juin prochain. Toutefois, le comité accepte encore les dons que l'on voudra bien lui faire parvenir.

ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

27 mai 1968

Naisances

Jobin Véronique-Madeleine, fille de Paul-Henri, agriculteur, et de Thérèse-Mathilde née Beuret.
Marra Tatania-Filomena, fille de Brizio-Nicola, maçon, et de Rosanna-Rita née Moro.
Perrenoud Andrew-Pierre, fils d'Ulysse-Edouard, employé T.P., et de Gilberte-Bernadette née Stauffer.

Promesses de mariage

Delaquis Ludwig, employé d'exploitation, et Staudenmann Margrit.

Mariages

Ehrbar Albert-Pierre, commis, et Bertalmio-Johner Monique-Pierrette.
Perez Francisco, garçon de buffet, et Lopez Elsa-Ofelia.
Cadoni Dario, magasinier, et Murgia Giuseppina.
De Pourtalès Friedrich-Johann-Gottfried, inspecteur forestier, et Denner Michelle-Jeanette.
Amex-Droz Claude-Marcel, conducteur typographe, et Crivelli Marguerite-Marie-Louise.
Fornasiero Angelino-Terenzo, maçon, et Schweizer Elisabeth-Arlette.
Bangarter Werner, boucher, et Balmer Anita-Hilda.

Décès

Wältli née Rutschmann Maria, ménagère, née le 11 septembre 1905, épouse de Rudolf (Loche 69).
Ramseier Achille, maître tailleur, né le 11 mai 1881, époux de Marie-Joséphine née Vuillaume (Promenade 1).
Grobéty née Comte Marie-Anna, ménagère, née le 15 avril 1889, veuve d'Henri-Lucien (Combettes 15).

Offres d'emploi



Ville de LA CHAUX-DE-FONDS

MISE AU CONCOURS

Un poste de

JARDINIÈRE D'ENFANTS

est mis au concours.

Exigence: diplôme de jardinière d'enfants.

Entrée en fonction: 14 août 1968.

Les renseignements concernant l'horaire de travail et le traitement peuvent être obtenus auprès des Services sociaux, rue du Collège 9, (téléphone 2 48 21, int. 75).

Adresser les offres de service avec curriculum vitae et copies de certificat à la direction des Services sociaux jusqu'au 15 juin 1968.

DIRECTION DES SERVICES SOCIAUX

ARTICLES HYG.

1^{re} qual. 12 pces Fr. 4.50, 24 pces Fr. 8.—; lubrifié 12 pces Fr. 6.50, 24 pces Fr. 11.50
Exp discrète
Remb seulement sur demande CP 30 185 46
F. WIDMER, case 54, Grand-Rue, Berne 8.

PIANO

A VENDRE tout de suite, en bon état de marche, piano ainsi qu'un harmonium, très bas prix.
Tél. (039) 2 75 68.

Circulan
...homme
...femme

ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

28 mai 1968

Promesses de mariage

De Franceschi Giovanni-Battista, sommelier, et Froidevaux Françoise-Marie-Hélène.
Gerber Francis-Armand, licencié en théologie, et Fahrny Josiane-Elisabeth.

Mariage

Favre-Bulle Ronald-Marcel, employé de bureau, et Robert-Tissot Anne-Marie.

Décès

Perdrix Laure-Hélène, garde-malade, née le 23 septembre 1899, célibataire (Tuilerie 24).
Jacot George William, bûcheron, né le 21 juillet 1880, veuf d'Hélène-Sophie née Ducommun-dit-Boudry (Place-d'Armes 4).
Albrecht née Schär Mathilde, ménagère, née le 24 avril 1881, veuve d'Otto-Karl-Wilhelm (Jaquet-Droz 45).
Froidevaux Germain-Omer, né le 7 avril 1896, fabricant d'horlogerie, époux de Celestina-Maria née Rusconi (D.-P.-Bourquin 42).

ÉTAT CIVIL DU LOCLE

27 mai 1968

Mariages

Furlanis Cesare, sommelier, et Zegarac Olgica.
Favre-Bulle Ronald-Marcel, employé de bureau, et Robert-Tissot Anne-Marie.
Beltex Jacques, programmeur, et Matthey-de-Indroit Jacqueline.
Schleppy Aurèle-Henri, électro-Ingénieur, et Wüthrich Marliese-Lilian.
Bourdin Jean-Paul-Georges, fonctionnaire communal, et Giger Heidi.

Promesses de mariage

Reffet Alain-Aimé Régis, carrossier, et Jeanneret-Grosjean Christine-Charlotte.
Dasi Fernand, électricien, et Jacot-Descombes Danièle-Madeleine.
Padone Luigi, mécanicien, et Cirio Amalia-Lucia.

Décès

Hentzi Charles, né le 12 septembre 1892, célibataire, cordonnier (Jeanneret 8).



La CCAP

garantit l'avenir de vos enfants

Neuchâtel

Tél (038) 5 49 92

PRÊTS Banque EXEL

Discrets Rapides Sans caution
Avenue Léopold Robert 88
La Chaux-de-Fonds
Tél (039) 3 16 12

Faites lire notre journal!

MADAME IRÈNE DONZÉ-LACHAT,

ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, profondément émus par les marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées pendant ces jours de grande épreuve, remercient toutes les personnes qui les ont entourés et les prient de croire à leur très sincère reconnaissance.

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 3 jours!

à SAAS-GRUND (VS)

LA SITUATION EN FRANCE

- Démission de M. Peyrefitte
- La grève se poursuit
- La ligne «dure» prévaut

DURCISSEMENT

Sur le plan des négociations, rappelez-vous que la CGT a rompu les pourparlers avec le gouvernement, au sujet des travailleurs du gaz et de l'électricité. En règle générale, la CGT reste fidèle à la « ligne dure », qui caractérise sa position depuis le début de la crise.

« Les patrons peuvent payer, l'Etat patron aussi, il faut accentuer la pression sur eux » : tel est l'essentiel d'un communiqué de la CGT publié hier à l'adresse des travailleurs français.

Après avoir souligné que « pour l'immense majorité la réponse est nette: les concessions patronales et gouvernementales sont notoirement insuffisantes et que « la grève continue », le communiqué poursuit:

« Dans ces conditions, il faut imposer, et c'est possible, la poursuite — ou l'ouverture là où ce n'est pas encore le cas — de négociations dans toutes les branches de l'industrie, au niveau national. Le bureau confédéral (de la CGT) décide de se mettre en rapport avec les autres centrales pour donner à cette pression la forme la plus massive et la plus unitaire possible ».

COHN-BENDIT DE RETOUR

Enfin, peu avant minuit, on apprenait le retour en France de Daniel Cohn-Bendit, interdit de séjour, qui a tenu une conférence de presse à la Sorbonne.

« Ne renoncez pas aux manifestations de rues. Recherchez la confrontation avec la police »: c'est par ces mots que Cohn-Bendit, rentré illégalement en France après s'être teint les cheveux en noir, a lancé un nouvel appel à la lutte contre le pouvoir. « Danny le Rouge », précisant les conditions dans lesquelles il est entré en France, a dit qu'il avait voyagé en voiture, venant d'Allemagne, et qu'il avait passé la frontière à Sarrebruck. Il est actuellement hébergé à la Sorbonne.

Démission de M. Alain Peyrefitte, ministre de l'Éducation nationale, mise au point du projet de loi soumis au référendum, poursuite des grèves et des entretiens entre syndicats et patrons, tels sont les principaux événements de mardi en France. Le pays est toujours paralysé par les mouvements de grève: ce sont toujours les services de l'armée qui assurent certains transports routiers et aériens, à l'aide de leurs propres camions et avions.

Italie: Les socialistes resteront-ils au gouvernement?

Le comité du Parti socialiste, à la suite de la défaite qu'il a subie lors des élections générales s'est réuni mardi à Rome afin de délibérer sur un retrait éventuel — tout au moins pour quelques mois — de ses membres du gouvernement. Plusieurs dirigeants socialistes se sont prononcés pour l'abandon de la coalition gouvernementale. Le comité du parti a en même temps, lancé un appel aux députés socialistes en faveur d'une loi d'amnistie pour les étudiants et les travailleurs, qui ont été arrêtés pour avoir manifesté pendant la grève et la campagne préélectorale. Les obser-

AFP ET PIERRELATTE EN GRÈVE

Parmi les secteurs où l'on a noté une intensification des grèves figure la presse: l'agence France-Presse a suspendu son service, dès mardi soir, aussi bien pour ses abonnés français qu'étrangers.

D'autre part, par 55 voix contre 45, le personnel de l'usine nucléaire de Pierrelatte, près de Valence, a décidé d'entrer en grève dès mercredi, pour une durée illimitée.

À la suite de cette décision, tous les établissements qui s'occupent des recherches nucléaires en France ont suspendu le travail.

La démission de M. Alain Peyrefitte, n'a pas causé une forte surprise. Dans plusieurs milieux, on s'y attendait, depuis le déferlement de violence dans le Quartier latin et certaines grandes villes de province. C'est M. Pompidou, premier ministre, qui assumera, « ad interim », la direction du Ministère de l'Éducation nationale.

PROJET DE RÉFÉRENDUM

Le Gouvernement français a mis au point mardi soir le projet de référendum, qui sera soumis au pays le 16 juin prochain. M. Gorse, ministre de l'Information, a précisé que ce projet de loi prévoit des modifications d'ordre social et économique, et s'intitule « Projet de loi en vue du renouvellement des structures universitaires, sociales et économiques ». Il prévoit que les Français participeront, par le truchement de toutes les « organisations représentatives », aux décisions les intéressant directement. Les mesures d'application devraient être soumises au Parlement avant le 1^{er} juin.

L'OPPOSITION S'ORGANISE

Dans les milieux de l'opposition, on s'organise. François Mitterrand, leader de la gauche non communiste, l'a clairement exprimé: « Il faut organiser la succession ». F. Mitterrand a préconisé un « non » au pouvoir actuel, et a annoncé qu'en cas de départ de de Gaulle un gouvernement provisoire serait mis en place. Un nouveau président de la République serait élu en juillet, et un nouveau gouvernement formé, sans exclusive d'aucune sorte. F. Mitterrand a annoncé qu'il se porterait candidat pour la présidence de la République. M. Waldeck-Rochet, secrétaire général du Parti communiste, a lancé une exclusive contre la droite, en cas de formation d'un nouveau gouvernement.

vateurs politiques jugent cet appel comme un premier pas en faveur d'une campagne socialiste pour regagner le soutien de la classe laborieuse et les étudiants.

Pour sa part, le vétéran socialiste italien, Pietro Nenni, a lancé mardi un appel à l'unité de la coalition gouvernementale, afin d'éviter que ne s'instaure la même chose qu'en France. P. Nenni s'est élevé avec sévérité contre les tendances qui voudraient que le Parti socialiste quitte le gouvernement, jusqu'à ce que son congrès fixe les lignes de sa politique future.

Inquiétudes à propos de la montée du néo-nazisme en Allemagne fédérale

Le ministre fédéral de l'Intérieur, M. Benda, recevra jeudi à Bonn une délégation de l'Union internationale de la résistance et de la déportation (UIRD), conduite par M^{me} M.-M. Fourcade (France), présidente du Comité des experts pour la lutte contre le néo-nazisme. Les entretiens porteront sur la montée du NPD en Allemagne et sur les moyens à mettre en œuvre pour empêcher son entrée au Bundestag en 1969.

Le problème du néo-nazisme en Allemagne fédérale sera également discuté lors de la quatrième session du Parlement européen des victimes du nazisme, qui se réunira à Francfort du 9 au 10 juin prochain, à l'initiative de l'Union allemande des associations de résistants et de persécutés du nazisme (UDWV).

Allemagne: Contre la loi d'urgence

La manifestation organisée mardi par les étudiants de Berlin-Ouest, contre la législation d'urgence que le Bundestag doit approuver mercredi, s'est terminée en bagarre devant le Théâtre Schiller, un des plus modernes de la ville.

Les étudiants ont tenté d'envahir la salle, pour ouvrir avec le public une discussion sur cette législation d'urgence. La police a voulu les empêcher, en usant de la matraque. Elle

fut violemment prise à partie, par une foule houleuse criant « nazis », et a reçu de gros pavés. Plusieurs personnes ont été blessées, dont des agents.

La manifestation s'est poursuivie, à l'aula de l'Université technique, par une discussion générale sur la législation d'urgence.

Dans les autres villes ouest-allemandes, on a enregistré des mouvements de foule identiques.



LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ EN FRANCE: DIVISER POUR RÉGNER

Le général de Gaulle est un grand stratège. Il est parti en Roumanie quand le sol de la patrie devenait brûlant dans l'espoir, qu'en son absence les esprits se calmeraient et que son peuple serait fasciné et enthousiasmé par les victoires de ses discours en Roumanie.

Mais la situation à Paris s'aggrave et il ne pouvait rester indéfiniment en Roumanie. Il rentra donc pour trouver une situation des plus graves. Les émeutes du Quartier latin devenaient de plus en plus violentes, les barricades s'élevaient, les voitures flambaient, les ouvriers se joignaient aux étudiants dans de formidables défilés défiant le régime. Les étudiants occupaient les universités et les ouvriers les usines, la vie économique était paralysée.

C'est alors qu'eut lieu la première grande diversion. Le Parlement qui ne joue plus en France que le rôle de feuille de vigne du pouvoir personnel fut utilisé pour amuser la galerie. La motion de censure y fut discutée avec tout l'esprit de l'ancien régime que contestent les étudiants. Jamais encore n'apparut plus ouvertement le divorce entre la rue et le Parlement. Pompidou annonça un remaniement profond du gouvernement qui devait être décidé à la séance du Conseil des ministres du lundi 27 mai. Il semblait que les ministres responsables du chaos, des brutalités et des provocations policières seraient sacrifiés.

Les étudiants avaient réclamé la démission du ministre de l'Instruction publique Peyrefitte et du ministre de l'Intérieur Fouchet ainsi que du préfet de police de Paris.

Le Conseil des ministres du 27 mai eut lieu. Seul Peyrefitte a été débarqué. Le gouvernement n'a pas été censuré au Parlement, on en conclut, dans cette démocratie autoritaire, qu'il a obtenu la confiance du peuple, alors qu'un vote de confiance eût prouvé qu'il était en minorité à la Chambre parce qu'un nombre important de députés se seraient abstenus.

Mais la stratégie du général fut plus subtile encore. Il chargea son premier ministre de traiter avec les chefs syndicaux et les organisations patronales. Après trente heures de palabres, un procès-verbal d'entente fut signé. Gouvernement et patronat accordèrent au compte gouttes quelques améliorations de salaire; augmentation du salaire minimum, amélioration des salaires de 7% dès le 1^{er} juin, 50% des salaires payés pendant les jours de grève, récupérables par des heures supplémentaires jusqu'à Nouvel-An, amélioration des assurances sociales.

Le résultat de ces augmentations sera naturellement une augmentation des prix et une période inflationniste, mettant le franc français en position difficile.

Les chefs de la CGT acceptèrent le compromis. Mais les ouvriers ne suivent plus leurs chefs. Chez Renault, chez Citroën et ailleurs, en province comme à Paris, les ouvriers décident de continuer la grève. La reprise du travail mercredi semble compromise.

Et les étudiants qui étaient partis en flèche? Eux qui donnèrent le signal et l'élan à la classe ouvrière? Ils furent totalement oubliés. Certes le général à la télévision fit allusion dans sa très courte intervention à une refonte de l'Université. Des phrases, mais rien de concret. La question des examens de fin de semestre reste en suspens, l'autonomie des universités ignorée.

En organisant un « référendum » le 16 juin, de Gaulle dupe une fois de plus le peuple. Le calme, pense-t-il sera revenu et les électeurs se prononceront sur quelques grandes formules de rénovation, de participation. De Gaulle compte que le peuple français qui fut toujours sensible aux grands principes et aux beaux discours, dira oui à ces fallacieuses promesses; donc oui à de Gaulle, à son gouvernement et à son régime qui fait la grandeur de la France!

Cette farce n'est possible que parce que de Gaulle a réussi à diviser, étudiants et ouvriers. Les communistes se sont prêtés à cette basse manœuvre en opposant ouvriers et étudiants dès le commencement du mouvement étudiant.

Les premiers commentaires de l'« Humanité » furent hostiles aux manifestations d'étudiants traités de trotskystes, de maoïstes, de castristes et d'aventuriers. Mais quand les ouvriers des usines, spontanément et sans attendre les mots d'ordre des chefs communistes de la CGT, occupèrent les usines et que le mouvement de grève prit de l'ampleur, la CGT s'efforça de reprendre en main ce mouvement qui menaçait de se développer contre elle. Ce fut d'abord la grande manifestation des ouvriers et des étudiants dans les rues de Paris.

Mais bien vite les communistes s'efforcèrent d'isoler les étudiants. Les ouvriers de chez Renault refusèrent de recevoir les étudiants et de fraterniser avec eux. Puis ce fut vendredi dernier la manifestation syndicale dont furent exclus les étudiants qui manifestèrent de leur côté. Enfin, lundi soir, Parti communiste et CGT donnaient le mot d'ordre de boycotter la grande manifestation des étudiants organisée par l'UNEF et qui réunit plus de 60 000 manifestants.

Il y eut certes chez les étudiants des groupes d'enragés. Ils étaient eux-mêmes divisés. Les durs avaient occupé le Théâtre de l'Odéon, tandis que l'UNEF avait son quartier général à la Sorbonne. Il est aussi évident que les étudiants avaient plus de peine à maintenir l'ordre dans leurs rangs que

les syndiqués. Mais les communistes prirent prétexte de l'action désordonnée de ces petits groupes pour s'opposer à tout un mouvement d'étudiants et de professeurs qu'ils ne dirigeaient pas et les dépassaient sur la gauche en contestant le régime lui-même.

Or pendant les pourparlers de trente heures, il n'y eut aucune contestation du régime, de la part de la CGT; ce fut une brave discussion réformiste. Les chefs communistes exploitèrent le mouvement des étudiants, leurs barricades et leur contestation du régime pour arriver à un compromis boiteux avec le régime gaulliste. Est-ce parce que de Gaulle, en politique étrangère est si obstinément anti-américain que les communistes ne veulent pas s'attaquer à son régime, ou parce que le mouvement populaire qui a ébranlé le gouvernement Pompidou n'était pas sous leur direction qu'ils s'intégraient ainsi au régime et opposent, comme en Pologne les ouvriers aux étudiants?

Les ouvriers semblent ne pas vouloir suivre cette voie de capitulation pour un plat de lentilles. Ils étaient nombreux lundi soir au grand meeting des étudiants malgré l'opposition de leurs chefs. Ce meeting a démontré que le mouvement des étudiants a tiré des expériences de ces dernières semaines une leçon de discipline dans l'action et ils ont donné la preuve de leur maturité.

Ils ont su tenir éloignés de leurs rangs les provocateurs de la police. L'incendie de la Bourse, vendredi dernier, est caractéristique des méthodes de provocations policières. Le mot d'ordre d'aller à la Bourse lancé à la gare de Lyon, ne pouvait être inconnu de la police. Les étudiants allaient à pied, la police pouvait prendre ses mesures à la place de la Bourse pour défendre le bâtiment. Or, il n'y avait aucune force de police sur la place de la Bourse à l'arrivée des manifestants! Ceux qui pénétrèrent dans la Bourse ne sont connus d'aucune organisation. Ils étaient munis de casques et bien préparés pour leur action que la police n'empêcha pas. J'en tire les conclusions que ce fut une provocation policière pour discréditer le mouvement des étudiants.

Le plébiscite du 16 juin sur le régime gaulliste et son maintien au pouvoir réussira-t-il à apaiser les esprits et à obtenir un nouveau délai? Il faut qu'il soit présenté par les oppositions comme une réponse à la question: oui ou non le gouvernement Pompidou, responsable des troubles, restera-t-il au pouvoir? Oui ou non donnerez-vous à de Gaulle la tâche de changer son régime? Car c'est le sens que le pouvoir donne à ce « référendum ». Si les ouvriers ne voient que les augmentations de salaire promises, ils seront bernés une fois de plus.

JULES HUMBERT-DROZ.

EN QUELQUES LIGNES

● NICE. — Le peintre Kees Van Dongen est mort à Monte-Carlo en début d'après-midi des suites d'une double pneumonie contractée il y a trois semaines. Il était âgé de 92 ans.

● EDIMBOURG. — On annonce officiellement mardi soir qu'Alex Smith, le garçon de quinze ans qui avait subi une transplantation du poumon le 16 mai dernier à l'Hôpital royal d'Edimbourg, est mort.

● BALE. — Convoquée à la demande de la Suisse, la session extraordinaire de la Commission centrale du Rhin, qui doit prendre position à l'égard de la suspension de la navigation sur le Rhin, créée par la fermeture des écluses du grand canal d'Alsace, s'ouvrira le 31 mai à 10 heures.

● BONN. — La Bundeswehr a perdu son 82^e Starfighter, un appareil de ce type s'étant écrasé près de Wittmund-Hafen, en Basse-Saxe. Les deux occupants de l'avion sont saufs.

● BRUXELLES. — Après les étudiants de l'Université libre de Bruxelles, le personnel de la radio-télévision belge-francophone et flamande a, à son tour, contesté ses dirigeants. Plusieurs centaines de journalistes, réalisateurs, techniciens et employés ont approuvé à la quasi unanimité une motion exigeant l'autogestion de tous les organismes culturels existants.

● BRUXELLES. — La Confédération internationale des syndicats chrétiens (CISC) vient de se déclarer solidaire des ouvriers français en grève.

● MADRAS. — Mardi, un grave accident ferroviaire s'est produit à quelque 100 km. au nord-ouest de Madras, en Inde, alors qu'un train de marchandises est entré en collision avec un train de voyageurs. 20 personnes ont été tuées et 80 ont été blessées.

● BELGRADE. — Le maréchal Tito, chef de l'Etat et du Parti yougoslave et son hôte, M. Ceausescu, chef de l'Etat roumain, ont commencé mardi à Belgrade, leurs entretiens officiels.

● TRIESTE. — On connaît maintenant les résultats provisoires de l'élection de dimanche et lundi du Conseil régional de la région à statut spécial du Frioul/Vénétie julienne, à laquelle ont participé environ 900 000 citoyens et citoyennes. La démocratie-chrétienne a obtenu 29 sièges (+ 1), le Parti communiste 12 (+ 1), le Parti socialiste unifié 6 (dans le conseil précédent les deux partis socialistes disposaient ensemble de 13 sièges), le Parti socialiste d'unité prolétarienne 3 sièges (+ 2), le Parti libéral 3 sièges (inchangé), le Mouvement social italien 3 sièges (inchangé), le Parti républicain 1 (inchangé), l'Union slovène 1 (inchangé), le Mouvement du Frioul (liste locale) 3 sièges (+ 3).

Dans l'arrondissement d'Udine — le plus important — le Parti socialiste unifié n'a recueilli aucune voix, sa liste ayant été repoussée pour vice de procédure.

● AIX-LA-CHAPELLE. — Au cours de la seconde journée du procès du Contregan à Aisdorf, près d'Aix-la-Chapelle, la défense de sept prévenus a menacé de demander la clôture des débats, vu que l'acte d'accusation, qui ne comprend pourtant pas moins de 972 pages, est considéré comme incomplet.

● VIENNE. — Des paysans ont violemment manifesté lors de l'assemblée plénière de la Chambre de l'Agriculture à Salzburg. Le tumulte a éclaté lorsque le président de la chambre, M. Griessner a refusé de recevoir une délégation de paysans manifestant devant le palais de la chambre. Les paysans, qui protestaient contre le fait que malgré le renchérissement du lait, ils recevaient moins d'argent pour leur produit, ont pénétré de force dans la salle des séances et ont réclamé la démission de M. Griessner.

● FRANCFORT. — Pendant deux heures le trafic a été paralysé dans le centre de la petite ville de Limbourg, en Hesse. En effet, plus de 2000 paysans avec quelque 700 tracteurs ont littéralement embouteillé mardi le trafic dans cette cité en signe de protestation contre la politique agraire du Gouvernement fédéral allemand.

● VARSOVIE. — L'Ambassade américaine à Varsovie a annoncé mardi le report à une date « indéterminée » de la reprise des entretiens entre les représentants diplomatiques chinois et américains.